

Bonjour M. Jean-Baptiste André,

Cela fait plusieurs mois déjà que j'ai pris connaissance de votre site ainsi que de votre livre principal, consacrés à la thèse de "la survie du pape Paul VI", et depuis lors, un peu la mort dans l'âme, je m'étais dit qu'il fallait absolument que je vous en écrive. Je m'y décide enfin aujourd'hui.

Et je m'y décide parce qu'il est vraiment de mon devoir moral, étant donné la part très-active que j'ai eue en son temps à cette thèse, et aussi par Charité chrétienne authentique envers vous M. André, de vous en montrer l'inanité, la vacuité complète, la dangerosité spirituelle, et de vous dénoncer les graves erreurs, hérésies et positionnement schismatique, dans lesquels vous tombez pour vouloir la professer à toutes forces, envers et contre tout et surtout contre la Foi.

Je vous rassure en effet tout-de-suite, et du reste vous le savez fort bien : celui qui vous écrit n'est pas un tradi mondain et/ou lefébvrisme, sédévacantiste, guérardien ou "rallié", je veux dire superficiel comme il en existe hélas tant dans le Tradiland (du moins au for externe ; Dieu me garde de juger le fond des âmes), traitant *a-priori* par-dessus la jambe et en rigolant très-bêtement, sans même l'étudier, cette thèse de "la survie du pape Paul VI". Bien au contraire, j'ai été, dans les tous premiers temps où cette thèse a paru dans le petit monde tradi, celui qui l'a réfléchi je peux bien dire le plus, dès les années 1980, pour finir, au bout de quelque 8 ans, par en faire un exposé le plus approfondi possible, dans *L'extraordinaire Secret de La Salette*, en 1988, très-notamment sous le commentaire du formidable verset : "Rome perdra la Foi et deviendra le siège de l'Antéchrist". Au point que certain proche a pu m'appeler "le docteur de la survivance".

Je ne récuse pas ce titre, effectivement, et je vais même prouver, si je puis dire humoristiquement, que je suis vraiment *le seul* à le mériter, en démontrant dans ce présent courrier... l'inconsistance complète de cette thèse de "la survie de Paul VI" ! Ainsi, je serai celui qui l'avait le plus intellectuellement et spirituellement élaborée dans le petit monde tradi, je veux dire d'une manière orthodoxe et non hétérodoxe (en y mêlant des concepts hérétiques et/ou schismatiques, comme vous le faites hélas copieusement sur votre site et dans votre livre, sans parler des concepts illuminés pseudo-prophétiques de M. Éric Faure), et celui qui l'enterrera six pieds sous terre avec absoute, comme il est en effet fort nécessaire de le faire pour être et rester catholique véritable (c'est-à-dire que cette thèse est sans malice aucune *au départ*, mais pas à *l'arrivée* comme sur votre site et dans votre livre ou dans la tête insensée de M. Faure, et qu'elle mérite bien *un peu d'eau bénite* pour l'enterrer...).

J'ai commencé ma réflexion sur la "crise de l'Église" avec, il est parfaitement vrai, cette thèse de "la survie de Paul VI" dans les bagages. Et il n'y a rien là d'étrange, étant donnée l'inouïe situation ecclésiale contemporaine. En fait, la "crise de l'Église" est vraiment extraordinaire, vraiment incroyable, parce qu'elle s'attaque à la racine même de l'Église et de la Foi PAR LA PAPAUTÉ, PAR LA PERSONNE DU PAPE ACTUEL (c'est bien cela qui est renversant). C'est pourquoi chacun d'entre nous, catholiques, déstabilisé, prend un point d'appui où il peut pour commencer sa réflexion sur une situation ecclésiale tellement anormale et de prime abord, eu égard à la Foi, parfaitement incompréhensible. Exactement comme un montagnard qui dévisserait s'accrocherait sans réfléchir à tout ce qui lui tombe sous la main pour retenir sa chute fatale, sans trop réfléchir dans un premier temps *à quoi il s'accroche*, du moment que ça l'empêche de tomber. Mais la réflexion s'approfondissant au fil du temps, il faut décanter ce qui doit l'être, POUR FIXER SON ÂME SUR L'ESSENTIEL.

Or, l'essentiel que nous révèle la "crise de l'Église", c'est qu'on voit la papauté moderne saborder ELLE-MÊME l'Église, la crucifier, lui faire vivre LA PASSION DU CHRIST, par des actes magistériels peccamineux, dont certains sont posés *in Persona Ecclesiae*, c'est-à-dire dans un cadre d'infaillibilité indéniable, n'en déplaisent aux menteurs et dilueurs de tout poil. Et ceci, *de Pie VII à François*. Des papes par ailleurs parfaitement libres. Et parfaitement... *papes* (la thèse sédévacantiste pure et dure, ou mitigée à la guérardienne, n'est qu'une lâche fuite de la terrible réalité, similaire à celle des onze Apôtres sur douze fuyant la Passion du Christ).

Pour reprendre mon image : le montagnard, dévissant, a trouvé une grosse branche morte pour arrêter sa chute, à savoir la thèse de "la survie de Paul VI", qui est une sorte de "sédévacantisme pseudo-prophétique" qui lui aussi est une lâche fuite de la réalité de la "crise de l'Église", comme tout sédévacantisme ; dans un premier temps, il ne s'est pas rendu compte qu'elle est morte, et la branche a miraculeusement tenu le coup ; mais maintenant que l'émotion disparaît, il prend conscience qu'il a en mains une branche morte qui risque fort dangereusement de casser à tout moment, et donc il cherche autre chose de plus solide et de plus sûr pour se raccrocher au flanc de la montagne, une autre branche d'arbre, vivante, pleine de sève cette fois-ci, qui ne risque pas de casser... et il y en a une, providentiellement, *juste à côté* de la branche morte : alors, il s'y jette et accroche avec un immense soulagement, en remerciant Dieu de sa Miséricorde. La thèse de "LA PASSION DE L'ÉGLISE" que je développe sur mon site est cette branche vivante à laquelle je m'accroche, depuis plus de vingt ans à présent, et à laquelle je vous conseille de vous accrocher, M. Jean-Baptiste André, pour éviter de tomber dans l'abîme, parce qu'elle est

basée sur les fondamentaux de la Foi et de la Prophétie scripturaire, quand la thèse de "la survie de Paul VI" est cette branche morte et pourrie qu'il faut abandonner complètement, car elle est le fruit d'un illuminisme illusoire et contraire à la Foi, à la fois pseudo-prophétique, hérétique et schismatique.

Elle s'avère en effet n'être qu'un illusoire mirage dans le désert, de la poudre de perlimpinpin pure et simple, mais qui a l'effet très-néfaste de créer un écran de fumée spirituellement fort dangereux dans les âmes de ses adeptes, en les obnubilant sur une illusion, une chimère, un château en Espagne, ce qui les distrait radicalement, par le fait même, de la réalité profonde de la "crise de l'Église" que Dieu fait vivre actuellement à la très-sainte Épouse du Christ, et qui consiste en ce qu'elle vit la Passion du Christ dans le cadre de sa propre fin des temps, *crucifiée par des papes légitimes et authentiques à la fois victimes et coupables, peu ou prou, depuis Pie VII, avec une aggravation sans cesse dans le mal sur le Siège de Pierre, une "antéchristisation" de la pensée pontificale de plus en plus marquée, jusqu'à ce que l'Antéchrist-personne paraisse en ce très-bas monde sur le Siège de Pierre (on pourrait dire : introduit par cesdits papes antéchristisés de l'ère moderne post-concordataire), ainsi que l'a prédit sans équivoque Notre-Dame à La Salette dans un raccourci absolument saisissant, "Rome perdra la Foi et deviendra le siège de l'Antéchrist", prenant le plus naturellement et logiquement du monde la légitime succession de l'antépénultième et dernier des papes "antéchristisés" de l'ère moderne. Il n'y a donc pas des papes bons et puis soudain des antipapes mauvais, il y a des papes tous papes mais qui s'antéchristisent insensiblement de plus en plus jusqu'à voir arriver sur le Siège de Pierre l'Antéchrist-personne lui-même soi-même (la télé en noir et blanc des années 60, les bons d'un côté les méchants de l'autre, c'est dérisoire quand on étudie l'histoire ecclésiastique de l'ère moderne, surtout celle pontificale...).*

Donc, cette thèse de "la survie de Paul VI" empêche ses adeptes, par le fait même de *posséder* leurs âmes (au sens hélas diabolique du terme), d'*obstruer* leurs esprits, de vivre surnaturellement et méritoirement la réalité ecclésiale crucifiée *vraie* du présent que je viens de décrire très-sommairement, en les faisant vivre dans un illuminisme ghettoisé total, honteusement aliéné et aliénant, tout-à-fait digne des pires sectes de Satan, leur faisant gober, et ils le gobent à qui mieux mieux ils en redemandent même, que les papes "antéchristisés" de l'ère moderne... *ne sont pas papes*, dans une sorte de "sédévacantisme pseudo-prophétique" qui les fait damnablement rejeter le grand mystère de la Passion du Christ que revit actuellement l'Épouse du Christ, l'Église. Car un pape "tout blanc", "converti", en tout cas n'étant surtout pas "*fait péché pour notre salut*" (II Cor

V, 21), c'est-à-dire ne vivant nullement la PASSION DE L'ÉGLISE, vivrait caché, là, là, là, quelque part, mais personne ne sait où, attendant de sortir comme d'une boîte à ressort pour sauver les bons. Alors que la vérité vraie, c'est que le dernier pape sera l'Antéchrist-personne lui-même (ou, à tout le moins, il recueillera la succession pontificale *légitime* parmi tous ses autres pouvoirs), aussi surprenant cela puisse paraître de prime abord eu égard à la Foi, et ceci sera le point d'orgue de la crucifixion de l'Épouse du Christ, l'Église très-sainte, la fin de sa Passion affreuse qu'elle vit de nos jours, surtout *par les papes*, et sa mort sur la croix d'ignominie, avant certes, que de connaître, elle aussi, par la Parousie, une prodigieuse Résurrection d'entre les morts (lire à ce sujet en entier mon grand article au lien suivant : <http://www.Eglise-la-crise.fr/images/pdf.L/AntechristSeraLeDernierPapeLEGITIME.pdf>). Or, ne pas vivre avec la vérité de Dieu et de son Église, pour se claquemurer, se bêta-bloquer la tête dans une gnose illuministe, *c'est faire mourir son âme*, ou du moins assécher les sources spirituelles nécessaires à l'âme pour vivre authentiquement et quotidiennement de la vie surnaturelle ecclésiale du présent.

Ayant pris en son temps, c'est-à-dire il y a quelque trente ans maintenant, une grande part dans l'exposé de cette thèse de "la survie de Paul VI", j'ai donc, disais-je, le devoir moral d'aider maintenant à en sortir ceux qui restent harponnés à cette illusion funeste, dont Lucifer peut très-bien se servir pour dévoyer spirituellement leurs âmes et les emprisonner dans sa fausse lumière... Les aider, disais-je, autant, du moins, qu'ils accepteront d'être aidés et daigneront m'écouter (mais quant à moi, j'aurai fait mon devoir, et que Dieu ait pitié des âmes qui s'entêteront dans leur illuminisme : avant la lecture des présentes, ils pourront bien dire qu'ils ne sont pas responsables, qu'ils n'ont pas compris leur erreur, après, ils ne le pourront plus).



... Par quoi vais-je commencer ? Je vais commencer par dire, M. Jean-Baptiste André, que j'ai été impressionné par deux choses, dans votre livre *La survie de Paul VI, une certitude de Foi*, que je me suis obligé à lire page après page, ligne après ligne, de la première à la dernière : 1/ par l'intelligence de son auteur ; peu de livres en effet peuvent se targuer, dans la Tradition, de développer une pensée aussi élaborée pour essayer de bien

mettre à plat les attendus de la "crise de l'Église", comme vous avez le mérite incontestable de l'essayer dans le vôtre, notamment en vous détachant de l'insensée thèse guérardienne et de son champion très-entêté, très-zélate, l'abbé Ricossa, qui semble vous avoir retenu un certain temps (je vous conseille vivement la lecture de ma récente réfutation du guérardisme sur mon site, suite au dernier n° 66 de *Sodalitium* ; 2/ mais hélas, j'ai été aussi impressionné et fort déçu de voir cette belle intelligence se prostituer et se pervertir sans retenue ni vergogne aucunes à l'erreur théologique souvent la plus basique, n'hésitant pas à faire les raisonnements les plus contraire à la Constitution divine de l'Église, voire les plus aberrants, pour les faire coller *pro domo* à la thèse, professée jusqu'à l'idolâtrie, de "la survie de Paul VI" (comme par exemple, pour dédouaner le Paul VI de 1965 de toute faute, nier que la *Liberté religieuse* de Vatican II soit une hérésie à caractère formel, en faire seulement une vague erreur que d'aucuns doux illuminés, du côté des "ralliés", voudraient considérer comme une banale et simple... "erreur dans le Politique" — abbé de Tanouärn !). Ce sont les deux sentiments forts, et fort écartelants, que j'ai éprouvés à la lecture de votre livre.

J'ai cependant lu bien des passages de votre livre avec émotion. En effet, j'y ai reconnu à maints endroits les chemins intellectuels par lesquels j'étais moi-même passés il y a plus de 30 ans maintenant, toutes ces voies que j'avais labourées avec un soc de charrue enfoncé encore plus profondément que vous ne l'avez fait, *pour arriver à PROUVER théologiquement la réalité de la survie de Paul VI*, ce fut en effet mon obsession à un certain moment, et il est transparent pour moi que ça été aussi la vôtre, tendue et angoissée, pendant toute la rédaction de votre ouvrage (et ça l'est sûrement encore maintenant à l'heure où vous lirez ces lignes, je connais ce sentiment qui ne peut être satisfait puisqu'il est faux). Je dis en effet : plus profondément, ou plutôt : *plus vraiment*, dans la vérité de Dieu, car ils m'ont amené, cesdits chemins, à comprendre précisément que la thèse de "la survie de Paul VI" était théologiquement insoutenable, comme contraire à la Constitution divine de l'Église. Car, grâce à Dieu, je n'ai pas, comme vous, pris la décision ultime de prostituer mon intelligence pour la faire coller à une thèse de mensonge (mais j'espère qu'avec ce courrier, vous allez avoir la même grâce que moi, à savoir de prendre le même chemin que le Bon Dieu m'a fait prendre, vous aussi).

Parvenu en effet à la grande question qui est tout le sujet lancinant de votre livre, à savoir : prouver théologiquement que la vie physique du pape Paul VI est *nécessaire formellement* à la vie de l'Église militante elle-même, m'y escrimant à démontrer qu'il en était bien ainsi, y ferraillant sans relâche dans mon esprit pendant un long temps, j'ai finalement été obligé, mené par

le Saint-Esprit et le respect des règles de la Constitution divine de l'Église, à la conclusion exactement... inverse : je découvrais tout au contraire, en finale de mon long examen théologique, *contre ce que je voulais penser au départ*, qu'il était théologiquement impossible, rigoureusement, que la vie de l'Église militante tienne à la vie physique de Paul VI. C'est à partir de ce moment-là que j'ai compris que je faisais fausse route *et qu'il fallait élargir à toute l'Église et à toute la papauté de l'ère moderne, le concept d'un pape souffrant la Passion à la fin des temps, qui nous vient de la révélation non-scripturaire et uniquement privée (je vais aborder ce point important plus loin), se focaliser sur un seul pape n'ayant aucun sens.*

Il n'y a donc pas, de ma part, variation et reniement, comme si j'avais adoré ce que j'avais brûlé et brûlé ce que j'avais adoré, en abandonnant la thèse de "la survie de Paul VI" et en embrassant celle de LA PASSION DE L'ÉGLISE, il y a, bien au contraire, désenveloppement et approfondissement purifié du thème du départ pour le vivre en toute vérité et pleinement, en supprimant au passage les *accidents* qui n'avaient pas de valeur, pour en rester à la *substance* de la thèse elle-même, *qui est que l'Épouse du Christ vivra une Passion à la fin des jours*, thème certes déjà contenu dans la thèse de "la survie de Paul VI" mais avec une gangue immature et impure qu'il s'agissait de supprimer. La gangue immature, impure, c'est de focaliser la Passion de l'Église *sur un seul pape qui n'est pas "fait péché pour notre salut" (II Cor V, 21)*, alors que la vérité virile et mûre est que l'Église vit la Passion *par une longue série de papes modernes tous "faits péché pour notre salut"*. Il n'y a donc aucun reniement de quelque nature que ce soit de ma part, mais décantation, j'ai laissé tomber au fond du verre les scories pour ne plus garder que le suc de la thèse. Car ce qui m'avait attiré dans la thèse de "la survie de Paul VI", c'était justement le concept de la Passion que vivait l'Église par un pape. Pour conclure ce point, je dirai que la thèse de "la survie de Paul VI" n'est qu'*une figure de la vérité* de la "crise de l'Église", de même que l'Agneau pascal des juifs n'était que la figure de la réalité de Jésus-Christ crucifié, et surtout de l'Eucharistie.

Deux pôles de réflexion m'ont fait découvrir cela, et c'était aux alentours de l'année 1993, peut-être un peu plus tard, donc seulement quelques années après avoir écrit mon grand commentaire sur "la survie de Paul VI" en 1988 dans *L'extraordinaire Secret de La Salette* : 1/ l'étude de l'histoire pontificale et ecclésiastique moderne, je veux dire post-révolutionnaire ou plus exactement dit : post-concordataire ; et 2/ l'étude de la théologie fondamentale de la Constitution divine de l'Église. En fait, il n'y a pas 1/, puis 2/, il y a les deux à la fois, car j'ai fait ces deux études approfondies en parallèle, obligeant mon esprit à passer sous les fourches caudines de la vérité que j'y découvrais. Car en effet, après 1988, j'avais

conscience que ce que j'avais écrit dans *L'extraordinaire Secret de La Salette* était tellement fort, que j'avais le scrupule de bien étayer ce que j'y avais écrit... Le Saint-Esprit, par ces études approfondies, daigna purifier ma vue de l'âme, qu'Il en soit remercié et béni à jamais.



Il est théologiquement impossible, rigoureusement, que la vie surnaturelle de l'Église militante tienne à la vie physique de Paul VI. Je vais commencer par vous le prouver, M. Jean-Baptiste André, au niveau théologique. Pourquoi donc dis-je qu'il est théologiquement certain, très-contrairement à ce que vous voulez croire et penser à toutes forces, que la vie de l'Église militante ne tienne pas, depuis le 6 août 1978, à la vie physique dudit pape Paul VI ?

Tout simplement, parce que le catholique, tout catholique véritable, a la certitude théologique ABSOLUE, sous peine de faire complète et radicale faillite dans la Foi, du fait contraire, très-exactement contraire, à savoir que Paul VI, pape légitime, est CERTAINEMENT MORT au moins le 26 août 1978, ou, au plus tard, le 3 septembre 1978. Ces deux dates, en effet, correspondent respectivement 1/ à l'élection conclavique de Jean-Paul 1^{er} au souverain pontificat, dûment canonique jusqu'à son acceptation rituelle du souverain pontificat incluse, 2/ et à son intronisation solennelle devant l'Église Universelle ; et ces événements sont tous deux des faits dogmatiques, toujours et à chaque fois formellement objets de l'infaillibilité ecclésiale, dès lors qu'ils sont dûment actés en Église.

Donc, même le marquis de La Palice aurait pu le dire : s'il est théologiquement certain que Paul VI était mort *au plus tard le 3 septembre 1978*, il ne peut pas... vivre après. La thèse qui veut donc lier la vie physique de Paul VI à celle, surnaturelle, de l'Église militante elle-même, en est évidemment foudroyée sans retour. *Causa finita est.*

Contre cette certitude théologique absolue de la validité indubitable de l'élection de Jean-Paul 1^{er} au souverain pontificat (et bien sûr de ceux qui vont le suivre, les Jean-Paul II, les Benoît XVI et les François, car tout se tient, on n'enregistre en effet aucune rupture pour la suite au niveau de l'*apostolicitas hierarchiae*, ces derniers papes ayant bénéficié eux aussi dûment de l'infaillibilité de la reconnaissance ecclésiale universelle de leur qualité de pape, comme Jean-Paul 1^{er}), que vous ne pouvez nier, M. André, sans faire faillite complète dans la Foi prenez-en bien conscience, vous tâchez de soutenir qu'il n'y a pas eu acceptation pacifique ecclésiale

universelle sur Jean-Paul 1^{er}, laquelle dite acceptation est la règle prochaine de la légitimité pontificale, voulant affirmer qu'il n'y avait plus d'acceptation pacifique sur les papes depuis la seconde partie du pontificat de Paul VI, c'est-à-dire en 1976 environ, date à laquelle la thèse de "la survie de Paul VI" veut voir son remplacement par un sosie. Or, c'est à ce moment-là, voudriez-vous pouvoir dire, qu'il y eut *rupture* de l'acceptation pacifique ecclésiale universelle sur la personne du pape...

Il fut assez cocasse pour moi de découvrir ce raisonnement complètement tordu sur votre site, dans un petit articulet titré *Les erreurs de Vincent Morlier*, rédigé par vous, renforcé par un autre tout aussi petit articulet titré cette fois-ci, ... diable !, *Contre les hérésies de Vincent Morlier*, dans lesquels vous racontez moult bêtises et âneries, à peu près n'importe quoi, n'entendant visiblement rien et n'ayant aucune science véritable du sujet que vous avez la prétention de traiter dans ces deux articulets, à savoir la règle prochaine de la légitimité pontificale (mais encore en ce qui concerne ma thèse de "LA PASSION DE L'ÉGLISE", dont visiblement vous ne saisissez rien ni goutte, ce qui ressort de la présentation complètement déformée et calomniatrice que vous en faites à vos lecteurs, vous osez stupidement en effet me faire dire que je professe que "*l'Église a enseigné infailliblement l'erreur*" ...! Que Dieu vous pardonne votre péché de calomnie).

Mais je cite, pour commencer, les principaux extraits de vos susdits deux articulets : "*Si Jean XXIII et Paul VI ont été acceptés pacifiquement par toute l'Église, il n'en va pas de même de Karol Wojtyla et de ses successeurs. (...) Sur le forum anglo-américain Cath Info, des personnes qui ne connaissent pas la survie de Paul VI, et même un sédévacantiste, ont fait observer d'elles-mêmes, sans aucune remarque de ma part, qu'il fallait distinguer Jean XXIII et Paul VI d'une part, et Karol Wojtyla et ses successeurs d'autre part : les premiers ont été acceptés pacifiquement, mais pas les derniers. Au début de leur discussion, ces personnes n'opéraient pas cette distinction ; mais l'une d'elles a fait remarquer qu'il était absolument faux d'affirmer qu'à l'époque de Vatican II, il y avait eu une contestation massive ; il est clair que la contestation n'est intervenue que bien plus tard. Durant le concile, tout le monde se comportait comme si Paul VI était pape ; or, deux ans suffisent largement à constituer l'acceptation pacifique... Même après la promulgation de la nouvelle messe, le seul mouvement notable de résistance à la réforme, la Fraternité Saint Pie X, fut instauré canoniquement, avec l'autorisation même de Paul VI, et demeurant sous son obédience à la fois sur le plan théorique et sur le plan pratique. Ce n'est qu'en 1976 (donc après le remplacement définitif du Saint-Père par un sosie), avec la suspense a divinis (invalide) de M^{sr} Lefebvre prononcée par le faux pape, qu'est intervenue une contestation pratique généralisée de la légitimité de Paul VI, chez les catholiques fidèles. En tout cas, il est impossible de dire que cette contestation pratique ait eu lieu dès le concile, ce qui suffit à*

caractériser l'acceptation pacifique. 97% des évêques ont signé la déclaration sur la liberté religieuse... Au contraire, Wojtyla a été élu dans un contexte où la Fraternité Saint Pie X n'était plus sous son obédience, refusant de lui obéir sur le plan pratique, et agissant en apparence en dehors du cadre canonique (je dis bien en apparence, car en réalité le statut canonique de la Fraternité n'a pas changé, étant donné que la condamnation vient d'un faux pape). Des dizaines de milliers de fidèles, et des milliers de prêtres, dans le monde entier, ont refusé d'obéir à Wojtyla, et ont continué de célébrer la Messe tridentine. Il suffit de voir en France le nombre des prêtres ayant fait partie de l'association Noël Pinot... Vincent Morlier a donc tort de dire que Wojtyla et ses successeurs ont été acceptés pacifiquement par toute l'Église. Paul VI est le dernier pape à l'avoir été, et cela suffit à permettre de savoir qu'il est vivant, car depuis, il n'y a eu aucun effort de l'Église pour élire son successeur ; ce qui serait le cas s'il y avait absence de pape, et donc nécessité vitale d'élire le prochain Souverain Pontife".

Premièrement, apprenez, cher M. André, que quand on a le courage de ses opinions, on commence par envoyer les prétendues objections qu'on croit pouvoir faire contre la thèse d'un auteur... *à l'auteur lui-même*. Histoire de voir s'il n'a pas une réponse à vous faire invalidant votre objection. On ne les met pas occultement dans le dos de l'auteur au public sans lui en parler, c'est par ailleurs de la dernière incorrection. Si vous l'aviez fait, c'est-à-dire si vous aviez fait honnêtement votre devoir de polémiste catholique, je vous aurais montré votre erreur complète de raisonnement immédiatement (vous avez vraiment tout faux partout et dans tous vos raisonnements), comme nous l'allons voir maintenant en profondeur. Et vous allez comprendre pourquoi et à quel point est vérifié l'adage qui veut que *si peu de science éloigne de la vérité, beaucoup y ramène*.

Car zut, M. André, vous vous êtes vraiment bougrement trompé de titre, c'étaient *Les erreurs & les hérésies de Jean-Baptiste André* qu'il fallait titrer vos petits articulets imbéciles. Vous vous trompez complètement 1/ non seulement sur *les sujets* théologiquement habilités et aptes dans l'Église à poser l'acte d'acceptation pacifique ecclésiale universelle ayant valeur de règle prochaine pour dire infailliblement si un tel est pape ou bien ne l'est pas, vous appuyant par ailleurs, ce qui est bien significatif de la fausseté et de la bêtise de votre raisonnement voulant que cette dite acceptation ne marche plus à partir de la 2^{de} partie du pontificat de Paul VI, sur des opinions sédévacantistes à base d'hérésie dénichées sur des forums (!) et n'ayant aucune valeur, 2/ mais encore en plus, vous vous trompez derechef sur *l'objet* de l'acceptation pacifique ecclésiale universelle, comme nous l'allons voir maintenant.

Commençons par *les sujets*. La grande question, en la matière, est la suivante : *qui sont les sujets aptes à poser l'acte d'acceptation pacifique ecclésiale universelle sur un tel, ayant théologiquement valeur de règle prochaine pour le*

désigner en toute certitude comme le Vicaire du Christ actuel de l'Église catholique, *acceptus et probatus* ?

La réponse que je fais, et que j'ai toujours faite dès les premières rédactions de *L'Impubliable*, mon ouvrage de fond sur la théologie de la "crise de l'Église" (que vous aurez grand avantage à consulter en profondeur, au lien suivant : <http://www.Église-la-crise.fr/images/stories/users/43/LImpubliableCompletTERMINUSDEFINITIF7meEdition2015.pdf>), est que cesdits sujets ne peuvent qu'avoir *autorité de représenter l'Église Universelle dans cette mission suréminente particulière de légitimer le pape actuel. Or, tout le monde dans l'Église, il s'en faut de beaucoup nous l'allons voir tout-de-suite, n'a pas l'autorité de représenter l'Église Universelle dans sa mission de légitimer le pape actuel, il n'y en a au contraire que très-peu qui ont cette dite autorité. Avant de dire quelle catégorie de sujets dans l'Église ont, et eux seuls, cette autorité, je ferai remarquer une chose.*

Si on lit les théologiens et les canonistes qui ont traité de la question, aucun, à ma connaissance, ne prend la peine de définir qui sont cesdits sujets, aussi incroyable cela puisse paraître. Je n'en citerai que quelques-uns qui, on le remarquera sans difficulté, en reste à la règle générale : "*Dieu peut permettre que le Siège apostolique demeure vacant assez longtemps ; il peut permettre même qu'un doute s'élève sur la légitimité de tel ou tel élu ; mais il ne peut pas permettre que l'Église toute entière reconnaisse comme pontife légitime celui qui, en réalité, ne le serait point. Dès l'instant où le pape est accueilli comme tel, et apparaît uni à l'Église comme la tête l'est au corps, la question ne saurait plus être agitée d'un vice dans l'élection ou de l'absence d'une des conditions requises pour sa légitimité. L'adhésion de l'Église guérit pour ainsi dire radicalement tout vice possible de l'élection, et, d'une manière infaillible, elle démontre l'existence de toutes les conditions requises*" (Billot) ; "*L'acceptation pacifique de l'Église universelle s'unissant actuellement à tel élu comme au chef auquel elle se soumet, est un acte où l'Église engage sa destinée. C'est donc un acte de soi infaillible, et il est immédiatement connaissable comme tel (conséquent et médiatement, il apparaîtra que toutes les conditions prérequises à la validité de l'élection ont été réalisées. L'acceptation de l'Église s'opère soit négativement, lorsque l'élection n'est pas aussitôt combattue ; soit positivement, lorsque l'élection est d'abord acceptée par ceux qui sont présents et progressivement par les autres*" (Journet citant Jean de Saint-Thomas) ; "*Peu importe que dans les siècles passés quelque pontife ait été élu de façon illégitime ou ait pris possession du pontificat par fraude ; il suffit qu'il ait été accepté ensuite comme pape par toute l'Église, car de ce fait, il est devenu le vrai pontife. Mais si pendant un certain temps, il n'avait pas été accepté vraiment et universellement par l'Église, pendant ce temps alors le siège pontifical aurait été vacant, comme il est vacant à la mort du pape*" (saint Alphonse de Liguori) ; plus récemment, et même extrêmement récemment,

un auteur à sensation ayant voulu mettre en doute la validité de l'élection pontificale de François, une canoniste italienne faisant autorité a réfuté sans aucune difficulté ses allégations mensongère, et conclut, elle aussi, comme tous les théologiens catholiques du passé : "*Étant donnée l'absence totale de fondement juridique de ces suppositions [l'auteur à sensation affirmait qu'il y avait eu des erreurs de dépouillement de bulletins dans le conclave élisant François], on voit également disparaître, même si l'on veut ajouter foi aux informations dont il tire son origine, le cauchemar inconsidérément agité que serait la présence actuelle, sur la chaire de Pierre, d'un pape douteux. Quoi qu'il en soit, les canonistes ont constamment et unanimement enseigné que la pacifica universalis ecclesiae adhæsiō est le signe et l'effet infaillible d'une élection valide et d'un souverain pontificat légitime. Et l'adhésion du peuple de Dieu au pape François ne peut être mise en doute d'aucune manière*" (Geraldina Boni).

On le constatera sans peine : les membres de l'Église habilités à poser l'acte d'adhésion pacifique ecclésiale universelle... *ne sont pas définis*. On laisserait même presque entendre qu'il s'agit tout simplement de l'*universitas fidelium*, c'est-à-dire en fait de tous les fidèles quels qu'ils soient, indistinctement, qu'ils soient grand-clercs ou simples laïcs.

Or, théologiquement, il ne peut pas en être ainsi. En effet, de dire *avec certitude* qu'un pape est légitime est théologiquement *un enseignement*, au sens fort du terme, de l'Église Universelle à l'Église Universelle : c'est l'Église qui se révèle à elle-même qu'elle a un nouveau et vrai Vicaire du Christ, règle prochaine de sa Foi. Or, tout *enseignement*, dans l'Église, qu'il soit sur les choses de la Foi ou sur celles de la Légitimité pontificale, ne peut qu'être *un enseignement autorisé*, c'est-à-dire émanant d'une *Autorité* constituée de droit divin dans l'Église pour donner et délivrer *ce* enseignement. Et il est évident que tous les fidèles, dans l'Église, n'ont pas cette autorité, même réunis tous ensemble : l'enseignement, en effet, n'est pas délivré par l'Église à l'âme du fidèle *démocratiquement*, mais *hiérarchiquement* (hieros - archos), c'est-à-dire par des "membres enseignants" aux "membres enseignés", c'est ainsi que l'Église est divinement constituée par le Christ.

La problématique que nous sommes en train d'étudier, à savoir l'enseignement de la Légitimité pontificale dans l'âme de tout fidèle, est du reste exactement la même que celle ayant trait à l'enseignement de la Foi. On peut dire aussi, d'une manière générale : "*Toute l'Église a la Foi*". Mais il n'est pas besoin de creuser la théologie bien loin pour comprendre que si tous les membres de l'Église ont la Foi, ils ne l'ont pas de la même manière : les uns *enseignent* la Foi, les autres la *reçoivent*. Saint Paul explique remarquablement bien toute l'articulation théologique de cette ordonnance par laquelle la Foi arrive jusqu'à l'âme du fidèle : "*Comment donc invoquera-*

t-on Celui [le Christ Jésus] en qui on n'a pas encore cru ? Et comment croira-t-on en Celui dont on n'a pas entendu parler ? Et comment en entendra-t-on parler s'il n'y a pas de prédicateur ? Et comment seront-ils prédicateurs, s'ils ne sont pas envoyés [au sens fort, c'est-à-dire mandatés par l'Église pour prêcher la Foi directement au nom du Christ = Magistère infaillible du pape et des évêques unis à lui] ?" (Rom X, 14-15).

Or donc, l'enseignement de la Légitimité pontificale se fait exactement de la même manière que l'enseignement de la Foi à l'âme du fidèle, on est en effet théologiquement tout-à-fait fondé à paraphraser saint Paul de cette manière : *"Comment pourra-t-on prendre le nouveau pape pour règle prochaine de la Foi si on ne sait pas encore qu'il est certainement pape ? Et comment saura-t-on s'il est certainement pape, si personne ne nous le dit ? Et comment nous le dira-t-on s'il n'y a pas dans l'Église des prédicateurs, c'est-à-dire des membres autorisés par elle à dire la légitimité certaine du nouveau pape ? Et comment ces prédicateurs-là pourront-ils exister s'ils ne sont pas envoyés, c'est-à-dire s'ils n'ont pas la mission de droit divin, à eux donnée par l'Église Universelle, de dire à tous les fidèles qui est le pape actuel vrai et authentique ?"*

Ainsi donc, si l'adhésion pacifique de tous les membres de l'Église se fait autour d'un pape élu, il est certainement pape, tous les théologiens sont unanimes sur ce point : *"toute l'Église a la Foi"*, aussi *"toute l'Église adhère pacifiquement au pape"* ; mais de la même hiérarchique manière que pour la Foi, certains membres, de droit divin, enseignent aux autres membres la certitude de la légitimité du nouveau pape, quand d'autres, ne font que recevoir cet enseignement. Et ceux qui ont autorité dans l'Église pour dire qu'un tel est légitime Vicaire du Christ actuel, sont en vérité les SEULS à acter théologiquement ce qu'on appelle la *pacifica universalis ecclesiae adhaesio*, qui a valeur de règle prochaine en matière de légitimité pontificale, tant il est vrai que, dans l'Église, seul ce que font ceux qui ont autorité, c'est-à-dire les "membres enseignants", compte. Ils sont les "membres enseignants" de la Légitimité pontificale, et lorsqu'ils désignent et reconnaissent ensemble qu'un tel est le pape actuel de l'Église, leur acte de désignation et de reconnaissance fonde la croyance de tous les autres fidèles en ce que ce un tel est certainement pape, car tous les autres fidèles ne sont que "membres enseignés" de la Légitimité pontificale ; il est capital de bien saisir que cette dite croyance de tous les autres fidèles n'est qu'une *subséquence* de l'acte posé par les "membres enseignants" de la Légitimité pontificale : ils ne font qu'adhérer à la croyance des "membres enseignants" de la Légitimité pontificale. C'est-à-dire que si tous les "membres enseignés" de la Légitimité pontificale acceptaient pacifiquement un tel pour pape, mais sans être unis et adjoints aux "membres enseignants" de la Légitimité pontificale dans cette acceptation pacifique, cela ne vaudrait rien, celui qu'ils auraient ainsi accepté pacifiquement comme pape, ne serait pas infailliblement vrai pape.

C'est exactement la même chose pour l'enseignement de la Foi : si, tel Luther et les protestants qui le suivront, je prétends m'enseigner la Foi à moi-même sans passer par les "membres enseignants" mandatés de droit divin dans l'Église pour me l'enseigner, mon enseignement de la Foi à moi-même ne vaut rien (encore moins vaut-il quelque chose pour les autres...).

Maintenant que la loi fondamentale est bien exposée, quant à la règle prochaine de la Légitimité pontificale, il ne va pas être très-difficile de définir avec précision qui sont ces membres de l'Église qui ont *autorité* pour dire à tous les autres membres de l'Église, qui est le pape légitime, autrement dit qui sont les "membres enseignants" de la Légitimité pontificale, et eux seuls : ce sont bien sûr *les cardinaux en corps d'institution dans le Sacré-Collège, dans leur majorité canonique des 2/3 + 1*. Eux, et eux seuls, ont pouvoir et mandat dans l'Église de dire et d'enseigner, dans leur majorité canonique, qui est le pape et qui ne l'est pas. Parce que, dans toute élection pontificale, ils représentent formellement l'Église romaine, laquelle, comme le dit sublimement le cardinal Journet, est "*le nom d'humilité de l'Église Universelle*". Ce qui signifie que lorsque, dans leur majorité canonique, ils désignent et reconnaissent un pape comme vrai pape, c'est l'Église Universelle qui parle par leur bouche, et par-delà l'Église Universelle, c'est évidemment le Saint-Esprit qui parle, c'est DIEU Lui-même... qui ne peut ni Se tromper ni nous tromper.

On voudra à présent savoir *quand* ils l'enseignent avec précision à tous les autres fidèles de l'Église, lesquels ne sont que "membres enseignés" de la Légitimité pontificale. C'est très-facile de répondre : ils l'enseignent formellement *dans et par la cérémonie d'intronisation du nouveau pape, lorsqu'ils font, à genoux devant le nouveau pape, très-solennellement à la face de toute l'Église et du monde entier, leur obédience*, laquelle intronisation a toujours lieu très-tôt après l'élection conclavique proprement dite, au plus tard dans les 7 jours après elle (en effet, celle-ci doit avoir lieu le dimanche *dans l'octave* de l'élection conclavique, c'était même rituellement obligatoire au Moyen-Âge : il ne peut donc pas y avoir plus de 7 jours d'intervalle entre l'élection conclavique et l'intronisation ; il est à noter curieusement que, seuls parmi les papes modernes, il faut en compter 9 pour Paul VI ; mais c'est probablement parce que le 21 juin 1963 tombait un vendredi et que deux jours seulement avant le dimanche 23 juin suivant n'étaient pas suffisants pour préparer la grande solennité de son intronisation, c'est sans doute pourquoi elle fut repoussée au dimanche 30 juin). C'est dans cette cérémonie très-solennelle qu'ils professent, au nom de l'Église Universelle et mandatés par elle, qu'un tel est le pape actuel vrai et légitime, en "*adorant*" le pape comme on disait très-significativement au Moyen-Âge (on en retrouve la formule jusque dans la très-fameuse, mais beaucoup plus

encore très-fumeuse, Bulle de Paul IV... sur laquelle, soit dit en passant, vous racontez n'importe quoi dans votre livre).

Et c'est précisément la raison pour laquelle certains papes veulent privilégier l'intronisation du nouveau pape sur l'élection conclavique à proprement parler, comme étant le jour où commence *vraiment* son pontificat, où l'on est absolument sûr qu'il est vrai pape, *verus papa*, pour toute l'Église. Je l'exposais ainsi dans *L'Impubliable* : "L'acte de reconnaissance ecclésiastique universelle du nouveau pape par l'organe des cardinaux unanimes est si important sur le plan théologique, que la coutume a été prise, depuis la décision du pape saint Léon IX (1048-1054), de dater le pontificat du jour du couronnement ou intronisation ou «adoration», et non à compter de celui de l'élection conclavique ou encore celui du Sacre épiscopal éventuel si le nouveau Pierre n'est pas encore évêque ; et «cet usage a persisté, en dépit de la Constitution *Cum esset* du 15 décembre 1633, dans laquelle Urbain VIII cherchait à faire prévaloir la date de l'élection» (*Le Conclave*, Lucius Lector, 1894, p. 667). La sigillographie illustre très-bien, elle aussi, l'importance plus grande, quant à la légitimité papale, de l'acte de reconnaissance ecclésiastique universelle posé par les cardinaux le jour de l'intronisation du pape nouvellement élu, sur celui de l'acte d'élection conclavique : «Aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, les papes ont utilisé, entre leur élection et leur couronnement un sceau de plomb incomplet, la demie-bulle (*bullæ dimidia, blanca, defectiva*), ne comportant pas leur nom au revers ("mais seulement les effigies des saints Pierre & Paul" –Lector, p. 666-). Les actes ainsi scellés présentaient des particularités rédactionnelles : dans la suscription, le nom du pape était suivi du mot *electus*, la formule *suscepti a nobis apostolatus officii* remplaçait dans la date les mots *pontificatus nostri*, et une clause spéciale expliquait les raisons de l'emploi de la demi-bulle. Le plus ancien original connu scellé de cette façon est un acte de Grégoire X du 4 mars 1272» (*Dictionnaire historique de la papauté*, par Levillain & collaborateurs, 1994, à l'article "*bulle*", p. 240, col. 1). La reconnaissance officielle par les cardinaux représentant l'Église Universelle du pape nouvellement élu, qui est le fondement théologique de la cérémonie du couronnement et de l'intronisation, est un constituant intrinsèque si important de la légitimité pontificale, qu'un pape mort seulement quatre jours après son élection, sans avoir pu être «adoré» pontificalement, ne fut tout simplement pas inclus dans la liste officielle des papes durant tout le Moyen-Âge, comme s'il ne l'avait pas vraiment été : il s'agit d'Étienne II (mars 752). Et Lucius Lector, de préciser : «Il en est de même, probablement, d'un Jean XV en 985 ; plus tard, le cas se reproduit encore pour Urbain VII (1590)» (Lector, p. 661, note 1)" (*L'Impubliable*, note de fin de texte ^s, p. 280).

J'ai le mérite sans doute de désenvelopper pour la première fois dans l'Église le *distinguo* qui définit avec certitude les seuls sujets habilités et aptes à acter théologiquement l'acceptation pacifique ecclésiale universelle du nouveau pape ayant valeur de règle prochaine de la Légitimité pontificale, mais la gloire ne m'en appartient pas, elle revient à l'Église, car c'est la crise elle-même qui m'a poussé invinciblement à cette explicitation, sans même que je m'en rende trop compte d'ailleurs, en la formulant dès les premières éditions de *L'Impubliable* : cette crise de l'Église est en effet, depuis qu'elle a commencé, une crise *toute centrée sur la Légitimité pontificale*. Dès la fin du concile, on a des gens qui mettent en doute publiquement la légitimité de Paul VI, les Père Barbara, les abbé de Nantes, pas très-longtemps quant à ce dernier, etc. (ce qui, soit dit en passant, M. André, invalide complètement votre raisonnement qui veut que l'acceptation pacifique *universelle* ait été actée sur Paul VI au début de son pontificat, si l'on tient que c'est l'*universitas fidelium* qui acte ladite acceptation, et non pas les seuls cardinaux : dès la fin du concile, en 1965, il y a en effet, et pas qu'en Europe, prenez-en bonne note sur votre ardoise d'écolier, contestation, et contestation publique et virulente, de la part d'une partie non-négligeable des tradis, quant à la légitimité du pape Paul VI...). Cela m'a poussé à rendre explicite une doctrine qui n'était encore qu'implicite dans l'Église. Tant il est vrai que l'hérésie est opportune, *opportet haereses* (j'ai envie de rajouter qu'avec les hérésies, les connards aussi, sont opportuns, cher M. André...), et que, comme dit saint Paul : "*Par la grâce de Dieu, je suis ce que je suis, et Sa grâce [quant à l'intelligence de la Foi appliquée à la théologie de la "crise de l'Église"] n'a pas été stérile en moi ; mais j'ai travaillé plus qu'eux tous [les autres prétendus "chefs de file" et théologiens non moins prétendus, dans le Tradiland] : non pas moi toutefois, mais la grâce de Dieu qui est avec moi*" (I Cor XV, 10). Amen.

Ce que les théologiens appellent dans une formule générique : l'acceptation pacifique universelle par l'ensemble des membres de l'Église, *pacifica universalis ecclesiae adhæsiō*, est donc théologiquement entée et actée formellement et immédiatement sur l'acte de reconnaissance ecclésiale universelle du nouveau pape élu, posé par *les seuls cardinaux* dans la cérémonie solennelle de l'intronisation dudit nouveau pape, *et c'est ce seul acte cardinalice qui a valeur formelle de règle prochaine pour la légitimité pontificale*. La raison théologique, déjà susdite, en est fort simple, je la rappelle à nouveau : l'Église est divinement construite de manière *hiérarchique* (hieros - archos), c'est-à-dire que la Vérité, qu'elle soit celle de la Foi ou celle de la Légitimité pontificale, est enseignée dans l'Église par des "membres enseignants" aux "membres enseignés", et elle l'est de bouche à oreille, *ex auditu*, si l'on suit saint Paul. Or, les "membres enseignants" de la

Légitimité pontificale, qui ne sont pas les mêmes que ceux pour enseigner la Foi (= le pape actuel et les évêques unis à lui), sont *exclusivement et uniquement les cardinaux en corps d'institution dans le Sacré-Collège, et ceci, dans leur majorité canonique des 2/3 + 1.*

Pour être sûr qu'un pape est certainement pape, c'est donc uniquement la reconnaissance de ce pape que les cardinaux posent dans leur majorité canonique au sein de la cérémonie d'intronisation, qui est l'acte *théologiquement enseignant*, et nul autre. Une fois que cet acte, qui a valeur formelle de fait dogmatique, est posé, alors, la légitimité du nouveau pape ainsi reconnu par eux, cardinaux, est indubitable, certaine, et l'anathème est formel sur celui qui oserait y contredire. Sur cedit acte cardinalice théologiquement fondateur, vient se greffer, *subséquentement, ensuite et par après*, ce que les théologiens ont appelé *l'acceptation pacifique universelle de l'Église*, c'est-à-dire que derrière les cardinaux, tous les autres membres de l'Église sans distinction de rang, à leur tour, du plus grand des archevêques au plus simple laïc, *tous indistinctement "membres enseignés" de la légitimité pontificale*, reconnaissent eux aussi, comme pape vrai et indubitable, celui que les cardinaux viennent de désigner (dans l'élection conclavique) et reconnaître (dans la cérémonie d'intronisation), presque simultanément, comme vrai Vicaire du Christ, *acceptus et probatus*, en tant que "membres enseignants" de la légitimité pontificale. Ce que vous devez bien retenir de la question, M. André, c'est que le SEUL acte qui a valeur théologique formelle pour acter la légitimité pontificale, est celui des cardinaux dans leur majorité canonique des 2/3 + 1 posé lors de la cérémonie d'intronisation : l'acceptation pacifique du nouveau pape par les "membres enseignés" de la légitimité pontificale, qui lui est toujours ultérieure, n'en est théologiquement que subséquence non-substantielle, et n'a pas, en soi et toute seule, valeur théologique.

C'est dire que c'est donc *immédiatement le jour même de l'intronisation du pape élu*, que l'acte théologiquement subséquent et non fondateur de l'acceptation pacifique universelle, est posé par tout le peuple de Dieu, cesdits "membres enseignés" de la légitimité pontificale agréant tout naturellement *et immédiatement* ce que les "membres enseignants" de ladite légitimité pontificale viennent tout juste de leur enseigner dans et par la cérémonie d'intronisation du nouveau pape, à la face de l'Église Universelle et du monde entier. Il ne faut pas en effet, c'est une super-ânerie que de le dire comme vous le dites, *deux ans* pour poser cet acte (et encore, vous osez ne pas savoir dire si c'est deux ans ou une autre durée de temps qui suffisent pour poser la certitude de l'élection pontificale puisque vous écrivez dans un flou complet : "*deux ans suffisent largement*", avouant en fait n'en rien savoir de précis pour le fond ; or, si, selon vous, la durée est

imprécise pour poser l'acte d'acceptation pacifique de l'Église quant à la légitimité d'un pape, comment voulez-vous donc poser une *certitude* : on ne pose évidemment une *certitude* que sur une durée rigoureusement *certaine* ! Par ailleurs, il est excessivement important que la certitude d'avoir un vrai pape soit connue *très-rapidement* après son élection conclavique, puisque le pape nouvellement élu est règle prochaine de la Foi pour tous les fidèles, rapidité que ne réalise pas l'acceptation pacifique universelle telle que vous vous l'imaginez à tort, fondée sur l'*universitas fidelium*. Il est donc visible que vous ne comprenez rien au fond de la question que vous avez la prétention de traiter).

J'ai supposé plus haut qu'aucun théologien ou canoniste n'avait défini qui étaient dans l'Église les membres habilités à poser théologiquement l'acte d'adhésion pacifique ecclésial universel sur un nouveau pape, à savoir les cardinaux. C'est un peu faux. Jean de Saint-Thomas, cité par Journet, qu'on a vu plus haut, le dit presque explicitement, relisons-le : "L'acceptation de l'Église s'opère soit négativement, lorsque l'élection n'est pas aussitôt combattue ; soit positivement, lorsque l'élection est d'abord acceptée *par ceux qui sont présents* et progressivement *par les autres*. Cf. Jean de Saint-Thomas, II-II, qu. 1 à 7 ; disp. 2, a. 2. Nos 1, 15, 28, 34, 40 ; pp. 228 et suivantes)" (*Le Verbe Incarné*, excursus VII, p. 624).

Remarquons comme Jean de Saint-Thomas nous parle ici *uniquement des cardinaux présents au conclave et venant d'élire le nouveau pape*, à l'exclusion formelle de tous autres membres de l'Église, qu'ils soient évêques ou simples laïcs, d'où sa formule : "*ceux qui sont présents*" sous-entendu : au conclave. Et par "*les autres*", il entend les cardinaux qui n'étaient pas présents à l'élection conclavique. Sa pensée est facile à comprendre : à l'époque où il écrit, il n'y avait pas les moyens de locomotion rapides que connaît notre époque moderne, et donc il était tout-à-fait possible, ce que justement il suppose, que des cardinaux électeurs n'aient pu arriver à temps pour participer à l'élection pontificale, le nouveau pape étant déjà élu sans eux (c'était le cas de figure le plus courant dans les conclaves des temps passés) : et c'est seulement cela que suppose Jean de Saint-Thomas, à savoir que les *cardinaux, et eux seuls*, arrivés en retard pour l'élection pontificale joignent *plus tard, après l'élection pontificale canoniquement faite*, leurs voix cardinalices au suffrage unanime de leurs pairs élisant le nouveau pape. Il n'entend pas ici du tout, et il ne saurait d'ailleurs théologiquement l'entendre, un retard de la part des "membres enseignés" de la légitimité pontificale, du peuple de Dieu, qu'ils soient évêques ou autres, pour poser l'acte d'acceptation pacifique par l'Église Universelle, du nouveau pape élu.

Or donc, la théologie fondamentale quant à la règle prochaine de la légitimité pontificale étant bien posée, la question des papes modernes, à

commencer par Paul VI bien sûr, se résout certes très-simplement, et je suis sûr que vous avez déjà compris en quel sens elle va se résoudre cher M. André : pour savoir s'ils sont, ou bien oui ou bien non, papes légitimes, il faut et il suffit de savoir s'ils ont été les sujets de *la reconnaissance cardinalice ecclésiale universelle, acte posé dans la cérémonie d'intronisation*. Faut-il le dire, oui pour vous je pense : tous les papes modernes, à commencer bien sûr par Paul VI, jusqu'à François, ont dûment bénéficié de cette reconnaissance cardinalice ecclésiale universelle de leur qualité de pape, valant fait dogmatique. *Dont acte*.

Or enfin, il est important de dire une autre chose. Cet acte cardinalice infaillible de reconnaissance ecclésiale universelle de la qualité de pape sur un tel étant posé le jour de l'intronisation du nouveau pape élu, cedit acte, à partir de ce jour, *se reconduit tacitement et implicitement tous les jours suivants du règne pontifical du nouveau pape, jusqu'à sa mort sans qu'il y ait plus besoin d'aucune autre déclaration cardinalice*. C'est-à-dire que, une fois posée par les cardinaux le jour de l'intronisation, la reconnaissance ecclésiale universelle du pape valant formelle légitimité de cedit pape *couvre tout son pontificat*, si elle n'est contredite postérieurement par le même organe. Pour qu'elle soit remise valablement et validement en cause, il faudrait en effet que ceux qui l'ont acté, c'est-à-dire les "membres enseignants" de la légitimité pontificale que sont les cardinaux dans leur majorité canonique des $2/3 + 1$, déclarent publiquement, dans la même proportion de leur majorité canonique des $2/3 + 1$, retirer leur obédience au pape.

Or donc, bien entendu, faut-il le dire, et pour en revenir au concret de notre affaire, lesdits cardinaux dans leur majorité canonique n'ont pas retiré leur obédience à Paul VI après 1976, celle qu'ils lui avaient faite le jour de son intronisation le 30 juin 1963, ce qui signifie bien évidemment que *le Paul VI d'après 1976 est bien légitime lui aussi...* tout-à-fait et exactement au même titre que celui d'avant 1976. Le *distinguo* que vous voulez établir dans le pontificat de Paul VI, un avant et un après 1976, pour suivre la thèse de "la survie de Paul VI", n'a donc strictement aucune valeur, est parfaitement inconsistent.



La question des *sujets* de l'acceptation pacifique ecclésiale universelle étant réglée, et ayant débouté *in radice* la thèse de "la survie de Paul VI",

voyons à présent la question, tout aussi importante, de l'*objet* de cette dite acceptation... qui ne va pas moins la débouter, et... tout aussi radicalement.

Dans vos petits articulets en l'air de tous les côtés, vous ne vous trompez effectivement pas seulement sur les *sujets* de l'adhésion pacifique universelle du pape, mais encore sur l'*objet* de cette dite adhésion (décidément, disais-je, vous avez tout faux partout...). Vous supposez en effet que l'adhésion pacifique universelle des fidèles porte sur *la doctrine* du pape dont il s'agit de dire s'il est légitime ou bien non. C'est une erreur complète de faire porter l'*objet premier et principal* de cette dite adhésion sur *la doctrine* du pape. L'*objet premier et principal* de la *pacifica universalis ecclesiae adhæsio* porte en effet sur *la personne* du pape, le reconnaissant légitime, l'adhésion à *la doctrine* du pape, comme étant une doctrine orthodoxe, n'étant que seconde et surtout théologiquement subséquente. Mais vous n'êtes pas le premier, M. André, à poser ainsi vicieusement et mensongèrement à l'envers les choses, le premier à l'avoir fait s'appelle l'abbé Bernard Lucien, pour, avant de virer cuti, cautionner la thèse sédévacantiste, et c'était dans *La situation actuelle de l'autorité dans l'Église – la thèse de Cassiciacum*, Documents de catholicité, 1985, annexe I. Et sans doute est-ce de lui que vous tirez cette doctrine mensongère, dont je dénonçais déjà la pernicieuse tromperie dans *L'Impubliable* dès ses premières éditions dans les années 1996, et vous aussi, pour cautionner votre sédévacantisme pseudo-prophétique.

Pour réfuter cette tromperie, je commencerai par rappeler que les théologiens qui parlent de l'adhésion pacifique universelle du pape, lui donnent tous pour objet principal *la personne* de cedit pape en tant qu'elle est légitime : c'est à *la personne* du pape que se fait l'adhésion, et nullement à *sa doctrine*. Billot, par exemple, nous dit très-clairement : "*Il est certain que lorsque Savonarole écrivait ses lettres aux princes [pour dénoncer la soi-disant hérésie du pape Alexandre VI], toute la chrétienté adhérait à Alexandre VI et lui obéissait comme au vrai pontife. Pour cette raison même, Alexandre VI n'était pas un faux pape, mais un pape légitime*". Le raisonnement du cardinal Billot est des plus clair : c'est parce que toute la chrétienté adhérait à *la personne* d'Alexandre VI en tant que pape, qu'il était très-certainement pape, vrai et authentique. Il n'est absolument pas question ici d'une adhésion à *la doctrine* d'Alexandre VI de la part de toute la chrétienté. Identique raisonnement chez Geraldina Boni, notre canoniste moderne qui pourfend d'outré en outre la thèse de l'auteur à sensation qui voulait nier la validité de l'élection de François au Siège de Pierre : "*Et l'adhésion du peuple de Dieu au pape François ne peut être mise en doute d'aucune manière*". Geraldina Boni parle ici encore de l'adhésion à *la personne* de François en tant que pape, par le peuple de Dieu.

Certes, théologiquement, il n'est pas tout-à-fait faux d'invoquer l'objet *second et subséquent* de l'adhésion pacifique universelle, à savoir la doctrine du pape, car, et c'était le raisonnement imparfait et incomplet de l'abbé Lucien, que vous-même semblez tenir : *puisque le pape légitime est règle prochaine de la Foi, alors si les fidèles ne reconnaissent pas la doctrine du pape comme orthodoxe, ils déniaient en fait, dans la pratique, la légitimité dudit pape.* C'est ainsi que vous évoquez vous-même une "contestation pratique généralisée de la légitimité de Paul VI" après 1976, et plus loin dans votre article, vous aggravez cette dite contestation *pratique* quand vous parlez de Jean-Paul II. Mais le raisonnement n'emporte pas pièce, il est radicalement faux dans ses prolégomènes : encore un coup, ce n'est pas de *la doctrine du pape* que vous devez vous occuper *premièrement* pour savoir si, oui ou non, l'adhésion pacifique universelle était actée ou bien non quant au Paul VI d'après 1976 et après lui, quant à Jean-Paul II, mais c'est de l'adhésion pacifique universelle à *la personne du pape reconnu comme légitime*, objet premier et principal de ladite adhésion.

Or, puisque vous citez à juste titre M^{gr} Lefebvre, chef charismatique (au sens orthodoxe du terme) d'au moins 85 % si pas plus de toutes ces dizaines de milliers de tradis et des milliers de prêtres tradis que vous évoquez, la toute première chose dont vous devez prendre acte, M. Jean-Baptiste André, c'est qu'il... *adhérait à la personne du Paul VI d'après 1976 ainsi que, plus tard, à celle de Wojtyla, comme papes légitimes de l'Église catholique.* Il est en effet de notoriété publique et connu de tous que JAMAIS, pas un seul jour de sa vie tradi, M^{gr} Lefebvre n'a dénié la qualité de Pontife romain au Paul VI d'après 1976 et pas plus quant à Jean-Paul 1^{er} ni à Jean-Paul II, et ce, jusqu'au 25 mars 1991, jour de sa mort... Vous ne sauriez donc, en tout état de cause, soutenir, sans montrer votre folie, que la contestation pratique que fit M^{gr} Lefebvre, et la très-grande majorité des tradis derrière et avec lui, de la doctrine du Paul VI d'après 1976, signifiait qu'il rejetait la légitimité dudit Paul VI... *puisque'il professait publiquement et très-explicitement cette légitimité dudit pape et de tous les suivants jusqu'en 1991 !* On ne peut en effet absolument pas faire dire à quelqu'un qu'il ne reconnaît pas une personne... *s'il affirme lui-même la reconnaître !!* Sauf, bien sûr, à intégrer les petites maisons de fous à Charenton, avec ou sans camisole de force.

Or, en présence des deux objets de l'adhésion pacifique universelle, l'un second et subséquent (= la doctrine du pape), et l'autre, premier et principal (= la personne du pape), certes s'opposant anormalement l'un l'autre (mais je vais expliquer pourquoi tout-de-suite), c'est évidemment le premier et principal qui est à retenir, à savoir l'adhésion formelle et incontestable de M^{gr} Lefebvre et de la très-grande majorité des tradis derrière lui (non seulement tous les lefebvristes mais encore, un peu plus

tard, tous les "ralliés", lesquels n'auraient pas existé sans lui), à la personne du Paul VI d'après 1976 et de tous les papes qui le suivront *en tant que papes légitimes*. Par conséquent, loin que "Vincent Morlier a donc tort de dire que Wojtyla et ses successeurs ont été acceptés pacifiquement par toute l'Église", le vrai, c'est que c'est "Vincent Morlier [qui] a donc raison de dire que Wojtyla et ses successeurs ont été acceptés pacifiquement par toute l'Église".

Et il a raison, sous deux motifs, dont un seul des deux suffirait à dirimer radicalement vos grossières erreurs, sophismes, faussetés et mensonges, évidemment tenus pour cautionner *pro domo* la thèse de "la survie de Paul VI", à savoir : 1/ C'est l'adhésion de la majorité canonique des cardinaux à la personne d'un pape, et d'eux seuls, qui est le seul criterium ayant valeur théologique pour légitimer un pape ; or, c'est de l'ordre de l'Histoire à présent, lesdits cardinaux ont dûment posé cette très-théologique adhésion sur la personne du Paul VI d'après 1976, par tacite et implicite reconduction de l'adhésion qu'ils lui avaient très-solennellement faite le jour où il fut intronisé le 30 juin 1963 (le même raisonnement est à tenir pour les papes suivants, Jean-Paul 1^{er} et Jean-Paul II) ; 2/ Mais même à supposer que ce soit l'*universitas fidelium* qui soit théologiquement habilitée à poser l'acte d'acceptation pacifique ecclésiale universelle pour légitimer un pape, c'est-à-dire tous les membres de l'Église indistinctement, et pas seulement les cardinaux (ce n'est pas le cas, mais supposons-le), de toutes façons, M^{gr} Lefebvre, qui donc, avec tous les tradis à sa suite, est une fraction importante de cet *universitas fidelium*, a publiquement reconnu comme légitimes tous les papes modernes, de son vivant, c'est-à-dire jusqu'en 1991, à savoir pour commencer le Paul VI d'après 1976 (et bien sûr celui d'avant 1976 !), Jean-Paul 1^{er} et Jean-Paul II. On n'enregistre donc *aucune contestation* de la part de l'*universitas fidelium* venant rompre l'adhésion pacifique ecclésiale universelle sur la *personne* du Paul VI d'après 1976. Par tous les côtés où l'on peut prendre la question, il est donc strictement impossible de soutenir que M^{gr} Lefebvre et les tradis rompent l'acceptation pacifique universelle sur ces papes après 1976, comme vous tâchez de vous en convaincre par des raisonnements sophistiques. Cqfd.

Et tout le raisonnement faux, pernicieux, artificieux, tenu dans vos deux petits articulets, s'écroule lamentablement d'un seul coup d'un seul, comme château de cartes très-mal bâti...

Mais je reviens à présent sur un point extrêmement important, seulement effleuré tout-à-l'heure. On pourrait être étonné que l'objet second de l'acceptation pacifique universelle contredise son objet premier : en effet, théologiquement, cela n'est pas possible, l'un doit obligatoirement *vérifier* l'autre, et l'autre l'un. Mais justement, cela nous révèle et enseigne avec une grande clarté où nous en sommes rendus dans l'Église, à savoir : à l'heure

où elle vit sa Passion, dans l'économie propre à la Passion qui consiste essentiellement à être *matériellement* crucifié, écartelé, entre des principes contraires, comme nous le révèle saint Paul définissant la Passion du Christ comme étant "*une si grande contradiction*" (He XII, 3). Je dis bien : seulement *matériellement*, car si la contradiction était *formelle*, alors cela signifierait que "les portes de l'enfer ont prévalu contre l'Église" (méditez bien ce que je viens de dire, M. Jean-Baptiste André, et vous comprendrez alors ce que signifie "LA PASSION DE L'ÉGLISE", au lieu d'écrire bêtement, comme vous l'avez fait, que la thèse que je défends consiste à dire que "l'Église a enseigné infailliblement l'erreur" : vous en trouverez un exposé pour les nuls, ce qui est votre cas, sur mon site.

Normalement, en effet, si l'examen théologique de l'objet second de l'acceptation pacifique universelle, à savoir l'adhésion à la doctrine du pape, est vérifié, on doit pouvoir automatiquement vérifier également son objet premier, à savoir l'adhésion à la personne du pape. Or, effectivement, si l'on prend l'attitude de M^{gr} Lefebvre qui est un très-excellent révélateur de la situation ecclésiale exacte, on le voit *à la fois* ne pas pouvoir adhérer à la doctrine magistérielle des papes et *en même temps* ne pas pouvoir ne pas reconnaître la légitimité de cesdits papes, ayant fort conscience, mieux que vous certes, que leur élection au Siège de Pierre était de l'ordre infaillible du fait dogmatique. Il y a donc là contradiction certaine et absolue, mais le catholique intelligent, je veux parler de l'intelligence de la Foi, sera amené par le Saint-Esprit à comprendre que c'est parce que l'Église est dans la "*si grande contradiction*" inhérente à l'économie de la Passion du Christ, qu'elle revit précisément dans la "crise de l'Église". M^{gr} Lefebvre n'a donc là absolument pas tort, d'une part, de ne pas adhérer à la doctrine magistérielle des papes modernes, *et en même temps* d'adhérer à leur légitimité : il ne fait là, en très-excellent catholique, ce qu'il était, que VIVRE LA PASSION DE L'ÉGLISE, en étant humblement écartelé par elle. Loin de s'en exclure, il la vivait là avec grand mérite, quand bien même il ne prit pas conscience que cet écartèlement signifiait que la "crise de l'Église" était la dernière, celle où l'Église vit sa Passion *in concreto duro*, avant que de devoir en mourir sous le règne maudit de l'Antéchrist-personne, préface ténébreuse de sa prodigieuse "résurrection d'entre les morts" comme dit saint Paul.

Pour conclure, cher M. André. Tous les raisonnements que vous tenez faussement et inutilement, quant au fait que, avant 1976, on pouvait dire que M^{gr} Lefebvre n'avait pas retiré son acceptation pacifique de la qualité de pontife romain sur Paul VI, mais qu'après, il la retire, suivi en cela de tous les tradis, prêtres et laïcs, n'ont donc strictement aucune valeur à la lumière de la vraie doctrine en matière de Légitimité pontificale que je

viens de vous apprendre. Ils ne font que montrer à tous le *peu de science* que vous avez sur la question. M^{gr} Lefebvre n'était en effet que... "membre enseigné" de la Légitimité pontificale, *a fortiori* les dizaines de milliers de tradis, prêtres ou laïcs, qui l'ont suivi, et non... "membre enseignant", n'étant pas, en effet, cardinal de la sainte Église romaine : alors, que la très-grande majorité des tradis continuent tous, avec et derrière M^{gr} Lefebvre, à accepter pacifiquement le pontife romain ou qu'ils ne le fassent plus à partir d'une certaine date, n'a strictement aucune incidence pour infléchir positivement ou négativement la note d'acceptation pacifique par l'Église Universelle du Pontife romain actuellement régnant.

Après l'an 1976, puisque vous voulez, dans le cadre de la thèse de "la survie de Paul VI", retenir cette date, seule aurait eu valeur théologique pour invalider la note théologique de l'acceptation pacifique de l'Église Universelle posée sur Paul VI, le retraitement d'obédience à Paul VI qu'aurait fait *la majorité canonique des cardinaux*. Si, et seulement si, publiquement, en 1976, les 2/3 +1 des cardinaux avaient déclaré retirer leur obédience au pape Paul VI, alors, ET ALORS SEULEMENT, la légitimité du pontificat de Paul VI serait devenu caduque, il n'aurait plus été pape, ou son sosie si l'on veut suivre la thèse de "la survie de Paul VI", et bien sûr, cela aurait rejailli sur les papes suivants (Cajetan exprime très-clairement le processus théologique par lequel un pape est déchu par l'Église Universelle, que représentent formellement les cardinaux dans leur majorité canonique quant à la légitimité pontificale : "*Puisqu'il est donc certain qu'un Pape qui est devenu hérétique incorrigible n'est pas automatiquement destitué et doit être destitué par l'Église et que l'Église n'a pas puissance sur la Papauté, et que l'Église a puissance au-dessus de l'union de Pierre avec la Papauté, en tant qu'elle est son œuvre, il faut dire que, quand Pierre, devenu hérétique incorrigible est déposé par l'Église, il est jugé et déposé par une puissance supérieure non à la Papauté mais à l'union entre la Papauté et Pierre*" - *De Comparatione Auctoritatis Papæ et Concilii*, c. XX .1511).

Ce qui signifie en conclusion théologiquement certaine, que puisque les cardinaux, "membres enseignants" de la légitimité pontificale, seuls habilités de par Dieu à dire *ex auditu* aux "membres enseignés" de la légitimité pontificale, à savoir tous les catholiques intégrés à l'Église catholique et qui ne sont pas cardinaux, si un tel est pape ou ne l'est pas, puisque cesdits cardinaux disais-je, ont continué à reconnaître 1/ le Paul VI d'après 1976 comme pape légitime, par voie tacite et implicite, 2/ le nouveau pape qu'ils ont élu après sa mort en 1978 comme vrai pape, dans un conclave qui s'est tenu tout ce qu'il y a de plus canoniquement, 3/ ainsi que tous les autres papes suivants, alors, conclusion théologiquement certaine et à professer de Foi, *de fide* : tous les papes suivant le Paul VI

d'après 1976 jusqu'à celui actuel, François, sont indubitablement vrais et authentiques Vicaires du Christ.

Amen dico vobis. Et l'anathème est absolument formel sur celui qui y contredit, encore une fois prenez-en bien conscience M. Jean-Baptiste André.

Car d'autre part, même si votre raisonnement concernant M^{gr} Lefebvre était théologiquement vrai, vous racontez n'importe quoi en disant qu'il a retiré son obédience. Après comme avant cette date de 1976, il a toujours reconnu la légitimité des papes jusqu'à sa mort en 1991 (donc : non seulement le Paul VI d'après 1976, mais encore Jean-Paul 1^{er} et bien sûr Jean-Paul II). À la suite d'un certain abbé Bernard Lucien qui avait déjà soutenu ce raisonnement tordu avant vous, vous voudriez que, je vous cite : "*Wojtyla a été élu dans un contexte où la Fraternité Saint Pie X n'était plus sous son obédience, refusant de lui obéir sur le plan pratique, et agissant en apparence en dehors du cadre canonique. Des dizaines de milliers de fidèles, et des milliers de prêtres, dans le monde entier, ont refusé d'obéir à Wojtyla, et ont continué de célébrer la Messe tridentine*". Mais le refus d'obéissance *pratique* du pape, ou le refus de sa doctrine, n'équivaut pas du tout à professer *qu'il n'est pas pape*, et c'est cela seul qui compte pour notre affaire. Par conséquent, même si on admettait que les tradis, en se retirant de son obédience, aient un pouvoir d'annihiler théologiquement la note d'acceptation pacifique de l'Église Universelle sur un pape (ce qui n'est pas le cas, seuls les cardinaux ont, de droit divin, ce pouvoir, je viens de vous l'apprendre), l'Histoire enregistre qu'ils ne l'ont, dans leur très-grande majorité, *absolument pas fait*. Refusant d'obéir au pape, la majorité d'entre eux ne l'en ont pas moins reconnu comme toujours *vrai et légitime pape*, à commencer certes par M^{gr} Lefebvre c'est de notoriété publique.

Dans le même ordre d'idées tordues, vous invoquez à faux, dans l'un de vos articulets de brouillon pressé, montrant une fois de plus que vous ignorez totalement la règle prochaine de la Légitimité pontificale, une soi-disant *sanior pars* des fidèles de l'Église, qui, prétendument, suffirait à invalider la légitimité de Paul VI après 1976 et bien sûr des papes qui vont suivre cette date. Apprenez, M. André, que quand on prétend résoudre le grave problème théologique posé par la "crise de l'Église", il ne s'agit pas de s'inventer ses petites règles perso, qu'on trouve évidemment géniales, mais qui n'ont aucune assise dans la théologie, il faut au contraire, comme j'ai fait l'effort de le faire moi-même, s'appuyer sur la théologie fondamentale de la Constitution divine de l'Église, et y soumettre son esprit. Vous l'avez, je l'espère, compris : la *sanior pars* des fidèles, c'est-à-dire *la partie la plus saine* des fidèles de l'Église catholique, qui n'est pas forcément la majorité d'iceux-là, n'a strictement aucune incidence sur la note théologique de

l'acceptation pacifique de l'Église sur un tel pape, pour la même raison susdite qui invalide le raisonnement que vous faites quant à M^{gr} Lefebvre : ni "l'évêque de fer", ni les fidèles tradis, prêtres ou laïcs, qui le suivront, ni la *sanior pars* des fidèles, ne sont... *cardinaux de la sainte Église romaine*, seuls habilités, en tant que "membres enseignants" de la Légitimité pontificale, à acter la reconnaissance ecclésiale universelle dotée de l'infailibilité qui est règle prochaine de la Légitimité pontificale. Vous racontez donc là dans vos petits articulets à peu près n'importe quoi sur la question, trompant gravement les âmes. À commencer par l'âme faible et sédévacantistement déviante qui vous a envoyé mes derniers articles pour que vous y objectiez vos salades, et dont je devine sans peine qui elle est (je vous ferai une B.D. sur la question, si vous voulez...).

Je résume donc à présent la doctrine en matière de certitude de légitimité pontificale appliquée à notre situation ecclésiale, et j'espère de tout cœur que je ne jette pas les perles aux pourceaux : les cardinaux durant tout le règne pontifical de Paul VI n'ayant pas, dans leur majorité canonique des 2/3 + 1, retiré leur obédience à Paul VI jusqu'à sa mort arrivé en 1978, vous avez l'obligation formelle, de Foi, *de fide*, M. André, de professer la légitimité de Paul VI jusqu'en 1978, c'est-à-dire jusqu'au conclave qui suivra la mort de Paul VI. Et bien sûr, le même devoir de Foi s'impose à vous pour la suite également, à savoir les élections pontificales de Jean-Paul 1^{er}, etc., jusqu'à celle actuelle de François, car il n'y a, au for externe de la Vie de l'Église, qui seul compte pour juger de la question de la légitimité pontificale, *aucun hiatus* qui permettrait de dire qu'il y a rupture dans la chaîne apostolique, au niveau des élections pontificales valides et légitimes post-Paul VI, sous le rapport de l'*apostolicitas hierarchiae* dont l'organe est le Sacré-Collège cardinalice. Et ce devoir formel de Foi s'impose à vous M. André, prenez-en bien conscience, sous peine d'anathème formel *ipso-facto*.



Je viens de parler du *for externe de la Vie de l'Église*, qui seul compte pour juger de la question de la légitimité pontificale. C'est en effet tout-à-fait le cas, et ce point fort important demande à être un peu développé.

L'Église est cette " *cité sainte sise au faite de la montagne* ", comme la décrivent bellement les Pères en pensant à Jérusalem. C'est le concept théologique de la Note de Visibilité qui est ici évoqué. *L'Église est toujours visible, dans son mode universel doté de l'infailibilité*. Ce qui signifie très-

clairement qu'on ne saurait supposer un *pape légitime occulté*, non-visible de l'universalité des fidèles, c'est-à-dire qu'il existerait alors que ni les cardinaux, ni l'*universitas fidelium*, n'en sauraient strictement rien. Car la Légitimité pontificale appartient au premier chef, c'est bien le cas de le dire, à cedit mode universel doté de l'infailibilité ecclésiale. La thèse de "la survie de Paul VI" en est donc foudroyée *in radice*, par-là même de la mettre en regard de la Note de Visibilité, une fois de plus...

L'acte de reconnaissance ecclésiale universelle de la qualité de pape sur un tel est TOUJOURS de l'ordre du fait dogmatique, de soi systématiquement doté de l'infailibilité. Il est posé par le Saint-Esprit au moyen de l'organe quasi transparent du Sacré-Collège cardinalice dans sa majorité canonique, et bien entendu le Saint-Esprit ne peut ni Se tromper ni nous tromper. Ce qui signifie qu'il est théologiquement strictement impossible, de toute impossibilité, de supposer que cet acte puisse être posé sur une personne à la face de toute l'Église... *alors qu'un pape légitime caché serait toujours vivant*. Le Saint-Esprit, là, tromperait les fidèles, en leur désignant *infailliblement* un autre pape comme légitime, alors qu'en fait, il ne le serait pas parce qu'il y en aurait un encore existant, antécédemment élu, évidemment le seul légitime. La thèse de "la survie de Paul VI", disais-je, en est donc foudroyé *in radice* : à supposer que Paul VI soit encore *occultement* en vie, il est dès lors théologiquement IMPOSSIBLE que l'acte de reconnaissance ecclésiale universelle puisse avoir été dûment posé à la face de l'Église, comme il l'a été, sur son premier successeur, Jean-Paul 1^{er}, puis bien sûr, sur tous les suivants. Or, c'est de l'ordre de l'histoire ecclésiastique la plus sûre et avérée, cedit acte doté de l'infailibilité a été *dûment* posé sur Jean-Paul 1^{er} et les suivants : les cardinaux en effet l'ayant posé, étaient indubitablement cardinaux de la sainte Église romaine, créés soit par Pie XII, Jean XXIII ou Paul VI, tous papes légitimes, vous le reconnaissez vous-même, et donc n'ayant pu créer que des *vrais* cardinaux lorsqu'ils en créèrent ; et cesdits *vrais* cardinaux ont posé cedit acte d'une manière parfaitement canonique, dans leur majorité des 2/3 + 1, qui emporte de soi la validité infailible de l'acte posé. Ce qui signifie bien sûr que ledit acte ne pouvait qu'être valide, et bien sûr l'a été.

Car en effet, vous ne pouvez pas essayer de vous défilier en émettant un doute sur la légitimité des cardinaux qui ont reconnu infailliblement comme vrais papes les Jean-Paul 1^{er}, Jean-Paul II, Benoît XVI et François : tous les cardinaux créés par des papes *certainement légitimes* (et c'est la reconnaissance ecclésiale universelle cardinalice qui donne formellement cette certitude quant à la légitimité pontificale, vous le savez à présent), sont bien sûr eux-mêmes *certainement légitimes*. Donc la Foi enseigne que tous les cardinaux créés par Jean XXIII et Paul VI qui se sont

canoniquement réunis en conclave pour élire Luciani pape, étaient certainement vrais cardinaux : le pape qu'ils ont élu au terme du conclave qui s'est tenu canoniquement, puis reconnu à la face de toute l'Église quelques jours après, ne pouvait donc qu'être vrai pape, *verus papa*. Et la chaîne apostolique, *apostolicitas hierarchiae*, continue ainsi sans aucune rupture jusqu'au... pape actuel, François : les *vrais* papes créent de *vrais* cardinaux, qui, à leur tour, élisent un *vrai* pape, qui, à son tour, crée derechef de *vrais* cardinaux, etc., etc., jusqu'à François. La conclusion est très-simple, et, si vous désirez être catholique, vous avez à la poser sans restriction aucune : les papes modernes qui ont bénéficié de la reconnaissance cardinalice unanime de leur qualité de pape, c'est-à-dire Jean-Paul 1^{er} pour commencer, puis Jean-Paul II, puis encore Benoît XVI et enfin François, sont certainement *vrais Vicaires du Christ*. L'Esprit-Saint a donc agréé tous les papes post-Paul VI, déclarés à la face de l'Église comme Vicaires authentiques du Christ, légitimes.

Ce qui prouve que le jour où ces acte cardinalices successifs de reconnaissance ecclésiale universelle ont été posés sur les personnes de Jean-Paul 1^{er}, de Jean-Paul II, puis de Benoît XVI, puis enfin de François, soit les 3 septembre 1978 (Jean-Paul 1^{er}), 22 octobre 1978 (Jean-Paul II), 24 avril 2005 (Benoît XVI), 19 mars 2013 (François), le catholique avait, renouvelé à chaque fois chacun de ces 4 jours-là, la certitude de Foi, *de fide*, qu'il n'y avait aucun autre pape vivant, à commencer par Paul VI bien sûr, en même temps que ces différents papes ayant bénéficié de l'infailible adhésion pacifique ecclésiale universelle de leur personne pour être le vrai Vicaire du Christ actuel. Ce qui signifie bien sûr en dernière conclusion, qu'on a la certitude DE FOI, 4 fois renouvelées et affirmées par le Saint-Esprit depuis 1978, que Paul VI était MORT ces jours-là où l'acte de reconnaissance ecclésiale universelle de la qualité de pape fut posé par le Sacré-Collège cardinalice dans sa majorité canonique, sur la personne de ces 4 papes modernes succédant à Paul VI. Vous vous êtes donc une fois de plus, là encore, trompé de titre pour votre livre *La survie de Paul VI : une certitude de Foi*, le véritable titre, fondé sur la Foi et le fait dogmatique, était en effet *La mort de Paul VI : une certitude de Foi*. Paul VI, au regard de la Foi, ne pourrait être vivant encore de nos jours que s'il avait, au vu et au sus de toute l'Église, démissionné de sa charge pontificale. Là évidemment, rien n'empêcherait, théologiquement, qu'il vive occulté de la face de l'Église, en survie mystérieuse. Mais bien sûr, cette possibilité-là, la seule compatible avec la Foi, est par contre totalement incompatible avec la thèse de "la survie de Paul VI" qui le fait survivre occultement, justement parce qu'il est toujours pape ! En pleine contradiction, donc, avec la Foi !!

Pour bien faire ressortir cette grande règle entée sur la Note de Visibilité, supposons par exemple un pape légitime en exercice, et puis il y aurait dans le cours de son pontificat une révolte complète des cardinaux contre lui, qui, c'est certes une supposition *ex absurdo* mais supposons-la, élirait dans leur majorité canonique un autre pape dans un conclave, à la face de l'Église, nouveau pape qu'ils reconnaîtraient ensuite en l'intronisant quelques jours plus tard. Ce cas de figure, évidemment impossible dans la pratique, ne nécessiterait point l'Intervention obligatoire du Saint-Esprit pour empêcher que l'acte de reconnaissance ecclésiale universelle par les cardinaux soit posé sur celui qui ne serait certes qu'un antipape. La raison en est fort simple : le pape légitime antécédent serait, à la face de l'Église, *visible* de tous les fidèles, n'ayant par ailleurs pas abdiqué la fonction pontificale, donc, le Saint-Esprit n'aurait aucune obligation de dénoncer l'antipape créé par les cardinaux révoltés dans leur majorité canonique des $2/3 + 1$, contre le pape légitime, car l'évidence des choses, qui est également Parole du Saint-Esprit, montrerait sans aucune équivoque à tous les regards catholiques l'invalidité totale de la nouvelle élection pontificale qu'ils auraient faites. Car le Saint-Esprit ne parle jamais *deux fois* pour dire la même chose (... tels les deux Dupont/d dans *Tintin & Milou*, dont l'un renchérit sur l'autre en redisant cependant exactement la même chose que lui, et commençant par : "*Je dirais même plus*" !). Il serait certes tout-à-fait possible que le Saint-Esprit, dans sa sainte-Colère, intervienne, dans ce cas de figure, mais ce serait uniquement pour punir ce satané Sacré-Collège qui oserait créer un autre "pape", alors qu'il y en aurait déjà un existant.

Vous saisissez déjà, M. Jean-Baptiste André, j'en suis sûr, qu'il en est bien autrement si l'on suppose, comme c'est le cas dans la thèse de "la survie de Paul VI", que le pape légitime antécédent *est occulté à la face de l'Église, non-visible*. Dans un tel cas de figure, le Saint-Esprit *a tout au contraire l'obligation formelle de ne pas permettre que soit posé sur l'antipape prenant la place du pape légitime occulté, l'acte d'adhésion pacifique ecclésiale universelle ou encore dit acte de reconnaissance ecclésiale universelle* (les deux formules disent la même chose, mais, quant à moi, j'emploie la première quand les sujets posant cet acte sont tous les membres de l'Église derrière les cardinaux, et j'emploie la seconde quand les seuls cardinaux posent cedit acte). En effet, contrairement au premier cas de figure que je viens d'exposer *ex absurdo*, où le pape légitime encore vivant, antécédemment élu et non-démissionnaire, est visible à la face de toute l'Église, dans le cas de figure de "la survie de Paul VI", le vrai pape serait non-visible, occulté, et donc tous les fidèles seraient invinciblement trompés par le Saint-Esprit s'Il laissait poser l'acte de reconnaissance ecclésiale universelle sur un antipape, qu'ils ne pourraient prendre que comme pape légitime. Dès lors, le vrai

raisonnement théologique à faire, que nous avons déjà vu plus haut, est le suivant : *puisque* le Saint-Esprit a laissé les *vrais* cardinaux de la sainte Église romaine dûment poser, dans leur majorité canonique, la reconnaissance ecclésiale universelle de la qualité de Pontife romain sur Luciani, Wojtyła, Ratzinger, et enfin Bergoglio (majeure), alors cela signifie formellement qu'ils sont *vrais* papes (mineure), et donc qu'il ne peut exister un autre *vrai* pape en même temps que chacun d'eux, en l'occurrence Paul VI en survie mystérieuse (conclusion).

Si Paul VI à l'heure d'annhuy 2016 était visible de tous, alors, certes, le Saint-Esprit ne serait pas obligé d'empêcher que soit dûment et canoniquement acté la reconnaissance cardinalice ecclésiale universelle sur d'autres personnes pour les désigner comme *certainement* papes. Mais le raisonnement théologique est exactement l'inverse dès lors que l'on suppose que Paul VI vit toujours, mais occulté et ignoré des cardinaux et de l'*universitas fidelium* : dans ce cas, le Saint-Esprit est *obligé* d'empêcher, d'une manière ou d'une autre, que soit posé à la face de l'Église Universelle l'acte infailible de reconnaissance ecclésiale universelle de la qualité de pape sur un autre. Or, le Saint-Esprit ne l'a pas empêché, *donc*, on est sûr que Paul VI est mort. Il ne pourrait être vivant en même temps qu'un autre pape soit élu sur le Siège de Pierre, que s'il était démissionnaire de la charge pontificale, mais précisément, si la thèse de "la survie de Paul VI" existe, c'est parce que Paul VI... n'est pas démissionnaire !

Je ne manquerai pas, pour illustrer en appendice ma démonstration théologique, de citer le cas de deux papes, qui intéressent beaucoup notre sujet, à savoir le pape Martin 1^{er}, et le pape Pélage 1^{er}, ce dernier assez extraordinaire sous le rapport de la question qui nous occupe.

Mais je commence par relater l'histoire instructive du saint pape Martin 1^{er} : "Au mois d'octobre 649, Martin 1^{er} convoqua le célèbre concile du Latran où l'hérésie monothélite fut condamnée. Quatre ans plus tard, le pape fut arrêté [par l'empereur d'Orient, qui favorisait l'hérésie], le 17 juin 653, qui le fit conduire à Constantinople après un an de captivité dans l'île de Naxos. L'enlèvement du pape avait eu lieu dans la basilique constantinienne attenante au Palais du Latran. La soldatesque envahit le saint-lieu, brisant tout sur son passage. Le pontife, malade, fut invectivé par l'exarque, qui lui reprocha de s'être emparé illégalement de ses fonctions et de n'être pas digne d'occuper le Siège apostolique. Condamné à la déposition et à l'exil, Martin fut embarqué le 26 mars 655 pour la Chersonèse où il mourut le 16 septembre suivant, exténué par les privations. Les insultes s'étaient ajoutées aux souffrances. (...) Il fut honoré comme un martyr et sa dépouille mortelle fut ramenée plus tard à Rome où elle repose dans l'église de saint-Martin-des-Monts. À l'automne de 654,

saint Martin avait écrit de Constantinople que son exil *ne justifiait pas l'élection d'un successeur* et que l'archidiacre, l'archiprêtre et le primicier, ou chef des notaires apostoliques, devaient être tenus pour ses représentants pendant son absence [ces dignitaires ecclésiastiques étaient les ancêtres des cardinaux les plus importants, chefs d'ordre]. Aussi, les romains, qui ne voulaient pas qu'on leur imposât un pape monothélite, avait-ils attendu jusqu'au 10 août 655 [donc : *avant* la mort du pape Martin 1^{er}] *pour faire élire et consacrer le saint clerc Eugène 1^{er}. Martin ne protesta point, se contenant de prier pour que le nouveau Pontife fût préservé de toute hérésie. Tant que vécut Martin, Eugène ne pouvait être tenu pour le Pape légitime, mais à sa mort, il lui succéda sans difficulté.* Il se montra aussi ferme que ses prédécesseurs, repoussant toute concession aux professions de foi byzantine favorisant l'hérésie monothélite, etc."

Ce qui est à retenir de cette intéressante histoire de Martin 1^{er}, c'est qu'il ne saurait y avoir *deux papes légitimes à la fois et en même temps sur le Siège de Pierre, tête de l'Église Universelle, il ne saurait y en avoir qu'un seul et unique* (leçon fort actuelle d'ailleurs, dans le contexte de Benoît XVI, qui, bien qu'ayant canoniquement démissionné, voudrait être considéré toujours comme "pape émérite" ; mais ceci est une autre affaire). Précisons que l'attitude des romains fut justifiée par le fait que l'empereur hérétique épiait le moment où Martin mourrait pour imposer immédiatement à l'église romaine une de ses créatures, qui aurait été *un pape monothélite* : les romains, par pur motif de Foi, ont donc "pris les devants" pour prémunir le Siège de Pierre d'une invasion hérétique, certes contre les canons ordinaires en matière d'élection pontificale.

L'histoire du pape Pélage 1^{er} est encore plus intéressante pour notre sujet. Commençons par la lire telle que je la rapportais dans *L'Impubliable* : "Des papes furent parfois fort contredits dès leur intronisation. Ne citons que le cas semble-t-il le plus marquant : celui de Pélage 1^{er} (556-561), qui vit son pontificat complètement brouillé par la pénible et toute passionnelle querelle des *Trois Chapitres*. L'infortuné pape fut sérieusement «boudé» par une fraction non-négligeable de l'Église, à savoir : quasi toute l'Église africaine et celle d'Illyricum (alors très-importantes dans l'orbe universelle), et aussi par bien des évêques de Gaule, les églises de Milan et d'Aquilée, d'Émilie, c'est-à-dire quasi toute l'Italie du Nord. Ce qui, en tout, faisait pas mal de monde, quasi une petite moitié de l'orbe catholique d'alors ! Il est du reste à noter que Pélage 1^{er} «ne parvient pas à venir à bout des schismes de Milan et d'Aquilée, qui se prolongèrent jusque sous le pape Jean III [561-574] pour Milan et jusqu'au début du VII^e siècle pour Aquilée» (Levillain, p. 1296, 1^{ère} col., à l'art. "Pélage 1^{er}") !

Nous sommes là, M. Jean-Baptiste André, vous n'aurez pas manqué de bien le noter, tout-à-fait dans le cas de figure de Paul VI après 1976, boudé par une partie de l'Église, à savoir les tradis derrière M^{gr} Lefebvre. Et notez comme il y en a eu bien plus à bouder Pélage 1^{er}, qu'à bouder les papes modernes après 1976 ! Mais cependant, aucun théologien se penchant sur le cas de Pélage 1^{er}, n'en a conclu qu'il n'était pas pape en raison de la non-adhésion pacifique universelle sur sa personne, toutes les histoires ecclésiastiques le considèrent au contraire sans aucune équivoque ni nul doute comme pape durant toute la durée de son pontificat, où cependant il faut bien noter qu'il n'obtint *jamais* l'adhésion pacifique ecclésiastique universelle de la part de certains "membres enseignés" de la légitimité pontificale. Car vous l'aurez remarqué, pas plus que M^{gr} Lefebvre ne l'était, *aucun de ceux qui non-adhèrent au saint pape Pélage 1^{er}, n'appartenait au clergé titulaire de l'église de Rome, c'est-à-dire ayant rang de cardinal sans le nom (l'institution cardinalice étant créée quelques siècles plus tard, cependant que la fonction existait déjà, sous d'autres dénominations de fonctions, dès que Pierre s'installa à Rome au 1^{er} siècle chrétien ; nous venons de voir, avec Martin 1^{er}, qu'ils s'appelaient alors "archidiacre", "archiprêtre", "primicier ou chef des notaires apostoliques", etc.). N'étant pas "membres enseignants" de la Légitimité pontificale, leur non-adhésion à Pélage n'avait aucune incidence pour anéantir la légitimité dudit pape persécuté. Pélage au contraire bénéficiait de son côté de l'adhésion de tout le haut-clergé romain qui était, et lui seul, "membres enseignants" de la légitimité pontificale.*

Nous avons d'ailleurs véritablement là, avec l'histoire du pape Pélage, une sorte de preuve historique pratique que les sujets de l'adhésion pacifique ecclésiastique universelle *sont uniquement les membres du haut-clergé de l'église de Rome, à l'exclusion de tous autres.* Car sinon, Pélage n'aurait pas pu être considéré comme pape par l'Église, n'ayant pas bénéficié, durant toute la durée de son pontificat difficile, de l'adhésion pleine et entière de l'*universitas fidelium*, et il s'en fallait de beaucoup. Ce cas de figure est, sous ce rapport, identique à M^{gr} Lefebvre dont la non-adhésion au Paul VI d'après 1976 n'a aucune incidence sur sa légitimité, M^{gr} Lefebvre n'étant pas cardinal (et par ailleurs, on l'a vu, n'ayant non-adhéré qu'à *la doctrine* de Paul VI après 1976, mais continuant, certes contradictoirement, à adhérer à *la personne* de Paul VI en tant que pape vrai pape ! -mais j'ai donné plus haut l'explication de cette inévitable contradiction qui révèle aux âmes vivant l'intelligence de la Foi que l'Église est rentrée dans sa Passion...-).

Conclusion générale. Vous pouvez sûrement mieux comprendre, à présent, M. Jean-Baptiste André, *à quel point gravissime* vous n'êtes pas catholique et faites faillite dans la Foi, en professant que Paul VI est

toujours en vie et pape légitime actuellement, car la règle prochaine de la Légitimité pontificale vous fait formelle obligation de confesser exactement le contraire, à savoir que Paul VI est MORT, et que François, à l'heure d'annhuy 2016 où j'écris ces lignes et à celle où vous les lirez, est PAPE LÉGITIME.



La théologie, quant aux lois fondamentales régissant la Constitution divine de l'Église, ayant réglé la question de "la survie de Paul VI", absolument, et absolument *négativement*, je serai tout-à-fait fondé à mettre le point final ici, au grand soulagement, Dieu me pardonne, de ma paresse : *la thèse de "la survie de Paul VI" en est foudroyée sans appel, convaincue de schisme, d'hérésie, contraire à la Foi catholique, on ne peut la soutenir quand on est catholique.* RIEN, en effet, ni personne, ne peut contredire les données que révèle la théologie fondamentale, sauf à se voir soi-même convaincu *ipso-facto* de fausseté, d'erreur, de non-consistance et d'anathème.

C'est à ce tournant que les adeptes de "la survie de Paul VI", justement, montrent l'impureté de leur Foi, et même leur peu de Foi tout court. Car on les voit, pour étayer leur thèse, loin de la peser et soupeser, *pour commencer*, sur la balance des considérants de la théologie fondamentale quant à la Légitimité pontificale, l'appuyer uniquement sur le criterium des *prophéties privées*. Ils devraient pourtant commencer impérativement les choses dans le bon sens, c'est-à-dire par la théologie fondamentale (que la plupart d'entre eux, soit dit en passant, non seulement ignorent, mais dont, dans leur illuminisme et leur obscurantisme orgueilleux, ils n'ont que faire), comme je viens de le faire moi-même dans ce long courrier écrit pour les aider ; et c'est, qu'ils en prennent bien conscience, une grande Miséricorde de Dieu pour eux.

S'appuyer uniquement sur les *prophéties privées* est pourtant le meilleur moyen de bien s'empaler sur l'erreur, et, avec M. Éric Faure, leur champion complètement illuminé, dont la forte présence sur votre site, M. Jean-Baptiste André, est très-symptomatique, on voit à quel point de folie cela les mène maintenant : prétendre que la vie surnaturelle de l'Église militante tient théologiquement à la vie physique de Paul VI !! Car théologiquement, le seul criterium des *prophéties privées* n'a pas l'autorité nécessaire, n'est absolument pas suffisant, pour asseoir une doctrine ou une thèse quelconques en Église : il faut y adjoindre obligatoirement un

soubassement d'ordre doctrinal pour que cela puisse valoir quelque chose. Mais justement, on vient de le voir : si on essaye de le faire avec la thèse de "la survie de Paul VI", la doctrine, loin de lui donner une assise dans la Foi, la convainc tout au contraire de forfaiture, d'imposture, de fausseté radicale (*Der Betrug des Jarhrunderts, L'imposture du siècle*, en effet, ce n'est pas le sosie de Paul VI, c'est... la thèse de "la survie de Paul VI" elle-même !). Alors, la conclusion de cette confrontation radicalement négative avec la doctrine est sans appel : la thèse de "la survie de Paul VI" n'a aucune valeur, aucune consistance, les foudres du Seigneur sont sur elles...

Les adeptes de "la survie de Paul VI" veulent se croire pourtant très-forts en affirmant que leur thèse ne s'appuie pas sur une seule prophétie privée, mais sur *une constante prophétique*. M. Faure voudrait même enter cette constante prophétique *du pape souffrant, caché incognito, supplanté par des antipapes, puis revenant miraculeusement à la face de l'Église les confondre et lutter contre l'Antéchrist-personne*, sur une analogie avec les grand-Pontifes de la synagogue de la période maccabéenne, dans ses élucubrations mystagogiques dont je vais montrer tout-à-l'heure la fausseté radicale (après, hélas, *mea culpa*, y avoir prêter oreille trop amicale, trop complaisante, et trop longtemps, lorsque je n'avais pas encore fait l'effort de tirer toutes les conséquences de ce que m'avait appris la théologie de la Légitimité pontificale), s'appuyant également sur certains auteurs hétérodoxes du Moyen-Âge, comme Jean de Roquetaillade, lequel, d'ailleurs, ne prophétise absolument pas, comme le voudrait pourtant M. Faure, que le pape souffrant qui ira en exil sera *le même* que celui qui reviendra triomphant pour faire revivre l'Église : pour cet hétérodoxe, ce sont *deux* papes différents, celui qui fait triompher l'Église est *un autre pape* et nullement le pape souffrant *redivivus*, celui concocté par la thèse de "la survie de Paul VI".

Il suffit en effet de lire sa prophétie, dont je cite ici un extrait significatif, pour s'en bien rendre compte : "*Dans les derniers temps [que notre prophète, fort inspiré de ce côté-là, voit vers l'an 2 000], à l'époque de ces tribulations, le Pape et les cardinaux seront obligés de fuir en abandonnant Rome dans des circonstances tragiques, et sa vie [celle du pape] sera remplie de chagrin et de soucis [déjà, là, il y a divergence avec la thèse de "la survie de Paul VI", qui veut voir le pape Paul VI fuir absolument SEUL en exil, lesdits cardinaux de Paul VI, selon la thèse, étant sinon tous, du moins la plupart, au service de l'Antéchrist, franc-maçons avec ou sans tablier...]. Le Pape se réfugiera dans un lieu d'exil où il jouira d'un court répit dans un endroit où personne ne le reconnaîtra. IL DÉCÈDERA D'UNE MORT CRUELLE. Les épreuves que l'Église aura à traverser seront ALORS atroces [il y a ici une succession de temps bien marqué par cet "alors", c'est-à-dire : 1/ le pape souffrant meurt, puis, après, l'Église souffre elle-même atrocement...]. Cette affliction surpassera toutes celles que l'Église a pu*

endurer tout au long de son histoire. Mais à la fin [donc, n'est-ce pas : bien APRÈS la cruelle mort du pape en exil...], Dieu suscitera un ange, son vicaire ; un Pape d'une vie si sainte que les anges eux-mêmes en seront dans l'admiration et se réjouiront. Éclairé par Dieu, ce Pontife reformera le sacerdoce, le rappellera à la vie des Apôtres. Il transformera le monde entier par sa sainteté et ramènera tout le monde à la vraie Foi". C'est la prophétie du saint-pape ou Pastor Angelicus, qui est ici faite en finale, et nullement celle forgée dans la thèse de "la survie de Paul VI" d'un pape souffrant qui revient lui-même miraculeusement lutter contre l'Antéchrist-personne... comme l'a affabulé M. Faure en citant ce prophète. Il est bon de noter ici que saint Vincent Ferrier, dans la prophétie qui lui est attribuée, développe le même schéma que Jean de Roquetaillade : "L'Église pleurera... C'est encore loin pour l'instant, mais cela arrivera indubitablement, à peu près au temps où les hommes se proclameront rois ; mais leurs jours seront de courte durée. Vous verrez un signe, mais vous ne le reconnaîtrez pas. Sachez seulement qu'à cette époque, les femmes se vêtiront comme les hommes et se comporteront selon leur bon plaisir. Et les hommes s'habilleront comme les femmes. Le Pape mourra au milieu de cette affliction et le Saint Siège, à cause de ses malheurs, sera vacant pendant une année. Ensuite sera suscité le Pasteur Angélique".

Or donc, les adeptes de "la survie de Paul VI", pour cautionner leur thèse, non seulement s'appuient uniquement sur les *prophéties privées*, mais en plus, en trafiquent le sens, comme il appert que dessus. En fait, il est trop vrai que leur fameuse *constante prophétique* est... *totalelement inexistante*. Car si l'on excepte les révélations privées modernes fort douteuses faites à de prétendues "âmes privilégiées" pendant le pontificat de Paul VI, en ce compris les fameuses révélations au cours d'exorcisme des années 1980, il ne reste *strictement rien du tout*, dans les siècles passés, pour nous parler prophétiquement d'UN pape (pas deux) venant à la fin des temps, qui serait souffrant, puis mystérieusement retiré du monde, non-visible à la face de l'Église Universelle, supplanté par des antipapes, mais y revenant soudain et très-miraculeusement pour mener la lutte contre l'Antéchrist-personne. Ce schéma nouveau, en l'entier du scénario imaginé par nos survivantistes, à savoir : 1/ un pape souffrant, 2/ puis complètement subverti dans sa fonction pontificale, occulté à la face de l'Église, démonétisé, anéanti, pendant que des antipapes usurpent sa charge pontificale, 3/ mais qui y revient triomphant pour mener la lutte de l'Église contre l'Antéchrist-personne, notamment en préparant l'élection de son successeur (car, selon la thèse, Paul VI *redivivus* doit mourir très-vite après sa réapparition miraculeuse au monde), ce schéma, disais-je, est un pur montage pseudo-prophétique. Et

c'est pourquoi, dans toutes les prophéties des siècles chrétiens passés ayant trait aux derniers temps de l'Église, il est... *complètement inexistant*.

Le silence absolu sur ce schéma survivantiste est *assourdissant* dans toutes ces prophéties. Il n'y en a aucune trace, je dis bien : AUCUNE, dans tous les saints, les âmes mystiques, les prophètes, qui, pendant les longs siècles très-chrétiens de Clovis à la Révolution, reçoivent des révélations sur les derniers temps de l'Église et de la papauté, celles de Saint Malachie d'Armagh (XII^e siècle), du Bienheureux Amadio ou Amédée de Clermont dit de Lausanne (XII^e siècle), de saint Anselme, évêque de Sunium en Grèce au XIII^e siècle, de Merlin Joachim (1202), de saint Cyrille du Mont-Carmel (1224), de saint Ange (1225), de saint François d'Assise (1226), de Jean de Vatiguerro (1227), du fr. Hermann de Lehnin (1270), de saint Thomas d'Aquin ou Maître Antonin (1274, de l'abbé Werdin d'Otrante (1279, du pape Saint Célestin V (1296), de sainte Mechtilde de Hackeborn (1298), du pape Benoît XII (1334-1342), du fr. Jean de Roquetaillade (que j'ai cité plus haut), de sainte Brigitte de Suède (1373), de sainte Catherine de Sienne (1380), du fr. Téléphore de Cosenza (Pâques 1386), de la Prophétie de Plaisance (1400), du Manuscrit des Capucins (1400), de saint Vincent Ferrier (1419), du Père Jérôme Botin (1420), du fr. Rusticanus (1454), de Merlin Joachim (1500), de la Prophétie de Limoges (1500), de saint François de Paule (1507), du Bienheureux Bernardin de Busti (1513), du Liber Mirabilis (1524), de la Prophétie Latine de Lichtenberger (1526), de la prophétie d'Orval (1544), de la Bienheureuse Catherine de Racconigi (1547), pour ne citer que les prophéties les plus marquantes, les plus sérieuses et accréditées dans le monde catholique...

Venant de relire attentivement ces dites prophéties communément appelées "du saint-pape et du grand-monarque", ou vice-versa, *dans lesquelles donc le scénario survivantiste est, de près ou de loin, absolument inexistant*, je ne saurai d'ailleurs passer dessus sans en dire un mot, fort important : il est évident, à les lire, que leurs très-vénérables auteurs, souvent saints, qui les ont faites généralement dans les XII^e, XIII^e, XV^e, siècles, voire plus loin encore dans le temps, jusqu'à la veille de la Révolution, *sont restés enfermés dans la vue historiciste de leur époque, dans l'économie du Temps des Nations, et n'ont pas eu l'éclairage nécessaire sur le sens profond de leurs révélations*. Je n'en citerai qu'une seule, celle dite du pape Célestin, pour qu'on comprenne bien à quel point elles sont dépassées, surannées, anachroniques, et n'ont prophétiquement plus cours, du moins dans les termes *historicistes* qui sont les leurs : "Avant que l'Église soit renouvelée, Dieu permettra que le trône de Pierre soit vacant. L'empereur d'Allemagne, plein de confiance en sa force, voudra y instituer un pape de sa façon ; mais les membres du Sacré-Collège, fort courroucés, s'y opposeront. Alors l'aigle

noir lèvera une grande armée, non seulement d'Allemands, mais aussi d'étrangers, ses alliés. Cette armée ayant l'aigle noir en tête, envahira Rome, où elle s'installera et mettra en captivité un grand nombre de prélats et de religieux. Elle en fera mourir des foules par des tourments cruels et divers... Alors viendra un homme qui mettra la paix dans l'Église et la relèvera. Cet homme, de solitaire ermite qu'il était, sera élu Pape ; et par lui, Dieu renouvellera le temps des miracles et il rétablira la paix".

... Franchement, sans parler du reste, je vois mal *mémé* Merkel tenir ici le rôle assigné à "l'empereur d'Allemagne", susciter un antipape sur le Siègne de Pierre par la force des armes, elle ou tout autre successeur démocrate d'icelle !! Cette lutte des Guelfes contre les Gibelins, qui fait toute la trame de ladite prophétie, n'a évidemment plus aucun sens à notre époque !!!

Ces prophéties contiennent par ailleurs de grandes erreurs, et moult divergences entre elles sur le détail. Comme erreur patente et manifeste, je citerai par exemple celle-ci, tirée de la prophétie de la *bienheureuse Catherine de Racconigi*, une tertiaire dominicaine : "Vers 1533, Pic de la Mirandole disant à Catherine que sous peu il y aurait un Concile (celui de Trente), reçut cette réponse : «Il n'y aura pas de concile complet ou parfait avant le temps où viendra le très saint Pontife que l'on attend pour la future rénovation de l'Église»" : or, comme chacun sait, il y en eut bel et bien, des conciles généraux "parfaits et complets", et pas qu'un seul, il y eut Trente, puis Vatican 1^{er}, et, de calamiteuse mémoire, Vatican II... et, et, et, par contre, on n'a pas encore vu de saint-pape, encore moins de rénovation de l'Église avant iceux-là !!!

Cependant si ces auteurs des temps passés chrétiens se sont trompés sur l'objet précis de leurs prophéties, l'inspiration qui leur en a été donnée n'était pas fautive, et venait bien de Dieu : tous, ils virent un *Règne de gloire du Christ sur cette terre À VENIR à la fin des temps*, et en cela ils avaient mille fois raison, il y aura bel et bien, à la fin des temps, un grand Règne du Christ, plein de gloire, qui effacera tout ce qu'on a vu jusque là de christiquement glorieux dans le Temps des Nations, mais ce sera après la Parousie et dans le cadre d'une nouvelle économie de salut, celle du *Millenium*, ce que l'Esprit prophétique du Seigneur ne dévoilait pas à nos prophètes du Temps des Nations. Il y a donc, dans tous ces saints et âmes mystiques certes inspirées mais l'esprit enfermé dans l'économie spécifique du Temps des Nations, une erreur de perspective, de plan. J'expliquai déjà cela lorsque j'ai rédigé *Bientôt le Règne millénaire*, en 1992. Il est visible ici que tous ces auteurs, quand ils prédisent le Règne de la Gloire du Christ, ne peuvent pas sortir de l'économie du Temps des Nations qui est le leur, dans lequel la Gloire du Christ se manifeste par deux mandataires principaux de droit divin direct, à savoir le Roy de France et le Pape. Et c'est pourquoi ils

nous prophétisent la future Gloire du Christ sur toute la terre, à venir, bien réelle quant à elle, uniquement à travers ce qu'ils pouvaient en concevoir, c'est-à-dire à travers le canal d'un roy de France et d'un saint pape. Mais en fait, il n'y en aura pas, dans ce Règne de Gloire du Christ ; après la chute de l'Antéchrist et la Parousie, ce sera le CHRIST *Lui-même*, dont roy de France et pape ne sont que les tenant-lieux, qui règnera.

Car quand le Christ se manifeste en Personne glorieuse à la terre, il n'y a évidemment plus besoin de... *tenant-lieux*, ceux-ci n'ayant leur nécessité que lorsque le Christ n'est pas manifesté Lui-même : le mandataire n'est plus nécessaire quand le mandant est là. Après la Parousie, qui ne verra pas la fin du monde ni le Jugement dernier mais au contraire un Temps nouveau où l'Église ressuscitera dans une nouvelle économie de salut après sa mort consommée sous le règne de l'Antéchrist-personne, le Christ règnera glorieusement *sans intermédiaire* sur toute âme qui verra ce Temps nouveau, *donc sans royautés ni papauté*, selon cette prophétie scripturaire de Jérémie : "*Personne n'enseignera plus son prochain et son frère, en disant : Connais le Seigneur ; car tous Me connaîtront, depuis le plus petit d'entre eux jusqu'au plus grand, dit le Seigneur*" (Jr XXXI, 34). Que le Christ Glorieux règne *Lui-même* sur la terre, par sa Gloire manifestée à tous, sans intermédiaires hiérarchiques, ce qui caractérise essentiellement le Temps des Nations et de l'Église romaine, voilà certes ce que nos inspirés, du Moyen-Âge pour la plupart, ne pouvaient concevoir à leur époque.

Par ailleurs, on voit bien que ces prophéties dites du saint-pape et du grand-monarque sont surannées de nos jours par ce que nous en dit le Saint-Esprit au moyen des évènements actuels, qui sont aussi Parole du Saint-Esprit quand on les prend dans leur ensemble convergent : en effet, tous les grands signes eschatologiques existant dans notre contemporanéité sont des signes *annonçant le règne de l'Antéchrist-personne* ; on ne voit aucun signe par contre, sinon *a contrario*, pour nous dire que le règne du grand-monarque et du saint-pape va bientôt nous être envoyé de par Dieu. À *contrario*, disais-je ; en effet, il y a signes du contraire, à savoir que cedit règne jumelé *ne peut plus s'instaurer dans notre fin des temps*.

Parmi ces signes, le plus fort est que le règne d'un roy est parfaitement impossible dans l'humanité actuellement, dont tous les hommes, peu ou prou, y compris la grande majorité des tradis corrompus au républicanisme par le "catholepénisme", ne peuvent strictement plus concevoir le règne d'un roi sur eux, étant complètement pervertis par les droits de l'homme et la conception démocratique de la Politique. Un grand monarque qui serait soudai et miraculeusement suscité par Dieu de nos jours... *n'aurait absolument personne sur qui régner !* Ce serait complètement incompréhensible pour tous les hommes. En vérité, pour qu'une génération

d'hommes venant après la nôtre, ou même la nôtre, accepte le règne catholique du grand monarque sur eux, il faudrait un miracle plus grand que pour manifester le grand monarque lui-même au monde ! Il ne faudrait pas moins qu'un exorcisme universel des âmes, de toutes les âmes. Mais qui dit exorcisme universel dit Parousie. C'est rien moins qu'une Intervention parousiaque du Christ qui serait nécessaire pour changer le cœur des hommes afin qu'il puisse comprendre et accepter le règne du grand-monarque ! Or, bien entendu, si le Christ revient en Gloire, ce n'est pas pour instaurer un règne *du passé*, quelque chose qu'Il a *déjà* institué par le Temps des Nations, c'est pour instaurer une nouvelle économie de salut, à savoir : le *Millenium*, qui manifestera d'une manière parfaitement épanouie ce que l'économie du Temps des Nations n'avait manifesté que fort imparfaitement, inchoativement, par des intermédiaires, des lieutenants, des tenant-lieux, que furent un pape et un roy de droit divin direct. Car, théologiquement, il est impossible de supposer que le Christ revienne dans notre univers pour faire quelque chose qu'Il a déjà fait : s'il y revient, et que ce n'est pas encore la fin du monde, alors, c'est pour instaurer une nouvelle économie de salut...

Ce qui montre bien, pour finir ce point un peu à côté de mon sujet, et j'en terminerai là, que *la prophétie du saint-pape et du grand-monarque n'est pas une vraie prophétie*, si l'on s'en tient aux termes historicistes qu'elle décrit.

Pour en revenir à l'ordre du jour, c'est-à-dire à la thèse de "la survie de Paul VI", ce qui semble le plus fort, au niveau des prophéties, serait ce qu'a dit d'un pape souffrant la petite Jacinthe de Fatima, ciblant la prophétie sur l'année 1972, donc évidemment sur les années du pontificat de Paul VI. Mais premièrement, notons bien qu'ici Jacinthe ne prophétise que *sur la toute première partie du schéma imaginé par les survivantistes*, à savoir le pape souffrant, *mais nullement sur le reste*, à savoir que cedit pape souffrant doit subir un exil en étant complètement occulté à la face de l'Église, supplanté par des antipapes, et surtout qu'il doit revenir miraculeusement à la face de l'Église. Et puis, la petite pastourelle a-t-elle bien compris ce que lui a révélé le Ciel ? Poser la question est évidemment sacrilège pour les adeptes de "la survie de Paul VI" qui prennent, dans leur Foi impure, la prophétie privée comme Parole infaillible d'Évangile. Et pourtant, ils devraient se rappeler que sa cousine Lucie, devenue adulte, est beaucoup moins sûre d'elle lorsqu'elle parle des révélations célestes qui lui furent faites *après les grandes Apparitions publiques de 1917*, que pour ce qui y fut révélé, le fr. Michel de sainte-Trinité, dans *Toute la vérité sur Fatima*, en faisait réflexion intéressante dans le t. III de son excellente trilogie, en citant les propos mêmes de sœur Lucie. Donc, cette révélation de Jacinthe est en elle-même *moins sûre* que les révélations publiques faites lors des

Apparitions de 1917, et surtout Jacinthe est loin de prophétiser le scénario *en entier* concocté par les survivantistes : prophétiser un pape souffrant n'est pas du tout prophétiser que ce pape souffrant doit être occulté à la face de l'Église qui, pendant ce temps-là, trompée par le Saint-Esprit (!), élirait pas moins de 4 antipapes, puis qu'il reviendrait très-miraculeusement bien des années plus tard pour "ressusciter" l'Église !

M. Éric Faure semble avoir perçu la carence prophétique rédhibitoire du schéma de "la survie de Paul VI". Il a cru y pallier en allant chercher une analogie avec les grand-Pontifes juifs de la période maccabéenne, où il a cru voir le schéma de la survivance : il y aurait eu à l'époque en question un grand-pontife juif occulté, des antipapes prenant sa place, puis il revient à sa place de grand-pontife dans la Synagogue. Mais l'analogie n'a aucune valeur, car en effet, la période maccabéenne n'est pas encore, quant à l'économie de l'Ancien-Testament, *la toute-fin de cedit Temps*. La situation pontificale juive sous les Maccabées n'étant pas "la der des der", en faire donc l'analogie avec notre crise de fin des temps qui est "la der des der" du Nouveau-Testament, n'est pas approprié : *c'est la situation des tout derniers grand-pontifes juifs vivant au temps du Christ qui est celle qui supporte l'analogie avec la nôtre, et nulle autre*. Or, sur cela, nous avons des indications très-précises quand à la parfaite... *légitimité* du dernier grand-pontife juif, Caïphe, c'est-à-dire du dernier "pape" de l'Église de l'Ancien-Testament ; et non seulement, de sa légitimité, mais encore, de son caractère... *antichrist radical* !

La situation théologique du dernier grand-pontife de la Synagogue projette un éclairage fulgurant, lapidaire, sur notre grande question. Considérons avec soin, en effet, deux choses :

1/ Le tout dernier grand-prêtre de l'église juive avant que le rideau du Temple ne se brise en deux à la mort du Christ en croix (ce qui signifiait la fin formelle de l'église juive), à savoir Caïphe, fut *légitime*. C'est la sainte Écriture elle-même qui l'affirme en deux endroits. Le premier texte scripturaire est évidemment l'affirmation de Notre-Seigneur Lui-même : "*Ils sont dans la Chaire de Moïse ; faites ce qu'ils disent mais pas ce qu'ils font*" (Matth XXIII, 2-3). En disant "*ils sont dans la Chaire de Moïse*", Notre-Seigneur dit que les prêtres juifs de son temps, *a fortiori* bien sûr le grand-prêtre, Caïphe, sont légitimes, c'est bien le sens de son affirmation, sinon Il n'aurait pas continué en disant "*faites ce qu'ils disent*", ce qui incluait pour le peuple juif d'avoir à écouter de leur part une doctrine *autorisée*, donc émanant de prêtres *légitimes*. Le second texte scripturaire affirme la légitimité du grand-prêtre Caïphe plus nettement encore : "*Mais l'un d'eux, nommé Caïphe, qui était le grand prêtre de cette année-là, leur dit : Vous n'y entendez rien, et vous ne réfléchissez pas qu'il vaut mieux pour vous qu'un seul*

homme meure pour le peuple, et que la nation entière ne périsse point. Or, il ne dit pas cela de lui-même ; mais, étant grand-prêtre cette année-là, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation" (Jn XI, 50-52). Ici, le texte scripturaire affirme sans ambiguïté aucune que Caïphe possédait le don de prophétie attribué à tout grand-prêtre... *légitime*. Donc, Caïphe, tout dernier grand-prêtre de l'église juive, fut... *légitime*.

2/ Mais Caïphe, pour en rester à son cas qui nous intéresse énormément puisqu'il est le dernier "pape" de l'église juive, quoique donc grand-prêtre *légitime*, n'en fut pas moins... *antéchrist*, selon la définition même du terme donné par saint Jean en plusieurs endroits de ses épîtres : "Qui est menteur, si ce n'est celui qui nie que Jésus est le Christ ? Celui-là est l'antéchrist, qui nie le Père et le Fils" (I Jn II, 22) ; "Et tout esprit qui divise Jésus n'est pas de Dieu ; et c'est là l'antéchrist, dont vous avez entendu dire qu'il vient, et maintenant déjà il est dans le monde" (I Jn IV, 3) ; "Car de nombreux séducteurs se sont répandus dans le monde, qui ne confessent point Jésus-Christ venu en chair. Un tel homme est un séducteur et un antéchrist" (II Jn I, 7). Il est clair que ce qui caractérise l'antéchrist, qu'il s'agisse des précurseurs imparfaits ou de l'Antéchrist-personne de la fin des temps lui-même qui les récapitule tous universellement, *c'est essentiellement qu'il rejette Jésus-Christ*, de façon ou d'autre. Or, c'est bien sûr très-exactement ce que le dernier grand-prêtre de l'église mosaïque, Caïphe, a fait : il a rejeté Jésus de manière formelle lors de la séance mémorable qui eut lieu la nuit du Jeudi-Saint : "Alors le grand prêtre [c'est Caïphe, on le sait par Matth XXVI, 57 : "Mais ceux qui avaient arrêté Jésus Le conduisirent chez Caïphe, le grand prêtre, où les scribes et les anciens s'étaient rassemblés" ; et surtout, saint Jean dit clairement que Caïphe était le grand-prêtre en fonction lors de la condamnation de Jésus : "Et ils L'emmenèrent d'abord chez Anne ; car il était le beau-père de Caïphe, qui était grand prêtre cette année-là" - Jn XVIII, 13], se levant au milieu de l'assemblée, interrogea Jésus, en disant: Tu ne répons rien à ce que ces hommes déposent contre Toi ? Mais Jésus Se taisait, et Il ne répondit rien. Le grand prêtre L'interrogea de nouveau, et Lui dit : Es-Tu le Christ, le Fils du Dieu béni ? Jésus lui répondit : Je le suis ; et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel. Alors le grand prêtre [Caïphe], déchirant ses vêtements, dit : Qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Vous avez entendu le blasphème ; que vous en semble ? Tous Le condamnèrent comme méritant la mort" (Mc XIV, 60-64).

Alors ? Éh bien alors, tirez la chevillette du syllogisme et la bobinette cherra : Caïphe, le dernier pape de l'église juive de l'Ancien-Testament, était EN MÊME TEMPS certainement... *légitime*, et certainement... *antéchrist*. La situation théologique du dernier grand-prêtre juif *légitime-antéchrist* tuant Dieu dans le Christ, littéralement *décide*, n'est-elle pas une indication privilégiée pour comprendre jusqu'où doit aller le *mysterium iniquitatis* à la

fin du Temps des nations et de l'Église romaine, que nous vivons présentement ? Le dernier pape de l'Église du Temps des nations tuant le Christ, non plus en Personne cette fois-ci, mais dans son Corps mystique, dans son Épouse l'Église ? Et pourquoi n'en serait-il pas de même pour le dernier pape finissant le Nouveau-Testament que pour celui de l'Ancien-Testament ? Le degré *antéchrist* de celui qui finira le Nouveau-Testament étant en outre infiniment pire que celui finissant l'Ancien-Testament, parce qu'il récapitulera en lui, comme dit saint Irénée de Lyon, "toute l'iniquité des 6 000 ans, depuis le début du monde" (*Contra Haereses*, Livr. V, ch. III) ?

C'est dire à quel point la thèse de "la survie de Paul VI" qui veut déjà voir, à la manière hérétique des sédévacantistes, des antipapes dans les papes modernes après Paul VI, dont l'esprit est certes "antéchristisé" mais qui ne sont pas l'Antéchrist-personne eux-mêmes, est complètement erronée, puisque la sainte Écriture nous enseigne, ou du moins l'analogie qu'on tire du dernier pape de l'Ancien-Testament avec le nôtre, que celui qui les dépassera tous en iniquité, sera lui-même certainement... *pape légitime*, ou, à tout le moins, qu'il en recueillera la *légitime* succession ! Si celui qui sera *le plus antéchristisé* des papes sera pape légitime, c'est donc une indication pour comprendre que ceux qui le précèdent et qui sont moins antéchristisés que lui, et de beaucoup, seront donc, eux aussi, des papes légitimes, et non des antipapes comme le veut la thèse de "la survie de Paul VI".

En outre, il nous faut constater une chose fort importante : si la prophétie privée moderne nous parlant d'antipapes, à propos de ceux qui suivront Paul VI sur le Siège de Pierre, contredit de plein fouet la Constitution divine de l'Église qui, quant à elle, on l'a vu dans la première partie de mon travail, nous interdit formellement de ne pas reconnaître la légitimité desdits papes suivant Paul VI, il n'en est pas du tout de même de la Prophétie scripturaire sur la question qui, quant à elle, *nous donne le même message que la Constitution divine de l'Église*, à savoir que l'Antéchrist-personne sera le dernier pape légitime de l'Église catholique, et donc que ceux qui le précéderont et qui suivront Paul VI, le seront eux aussi ! Or, évidemment, si déjà la prophétie privée n'a théologiquement aucun poids par rapport à la Constitution divine de l'Église, comme je le disais en commençant ce chapitre, moins encore, s'il se pouvait, en a-t-elle par rapport à la Constitution divine de l'Église à laquelle vient s'ajouter l'autorité tout aussi infaillible de la Prophétie scripturaire : deux infaillibilités (règle prochaine de la Légitimité pontificale + prophétie scripturaire) contre un "possible" très-faillible (prophéties privés modernes), la question n'a même pas à être débattue, c'est une affaire entendue, *causa finita est*. Dans vos petits articulets tissés de tromperies et

de faussetés cul par-dessus tête, M. André, par inintelligence profonde des choses que vous prétendez traiter, vous tâchez de nier que le dernier pape sera l'Antéchrist-personne, ce que révèle l'Apocalypse en XIII, 11 ("*Je vis aussi une autre bête qui montait de la terre, et qui avait deux cornes semblables à celles d'un agneau ; et elle parlait comme le dragon*"), en invoquant l'autorité de *Cornelius a Lapide* selon l'opinion duquel, en effet, les deux cornes sur sa tête que voit saint Jean, ne seraient que le symbole de la mitre bicorne, donc de l'évêque, et non du pape.

Vous n'oubliez qu'une chose, oubli qui montre là encore votre *peu de science qui éloigne de la vérité* et vos courtes vues obscurantistes : *Cornelius a Lapide* était certes un génial érudit, un prodigieux compilateur des écrits chrétiens, mais il l'était seulement de la pensée des siècles chrétiens... *passés*. Or, les chrétiens *du passé*, et donc *Cornelius a Lapide* derrière eux, n'eurent pas la lumière prophétique *plénière* réservée par Dieu aux seuls chrétiens qui ont à vivre la fin des temps qui verra "cet agneau à la voix de dragon", je veux parler des chrétiens qui font l'effort de vivre dans l'intelligence de la Foi, ce qui pour l'instant n'est pas du tout votre cas ("*Plusieurs seront élus, seront rendus blancs et seront éprouvés comme par le feu ; les impies agiront avec impiété et tous les impies n'auront point l'intelligence [spirituelle] ; mais ceux qui sont instruits [spirituellement] comprendront*" - Dan. XII, 10). Car, quant aux mystères de la fin des temps, Dieu en réserve les lumières *supérieures* à ceux qui ont l'épreuve apocalyptique à passer, et ne les donne pas aux fidèles du passé qui n'en ont pas encore besoin. Or, si un Bernard de Chartres, vivant au XII^e siècle, a pu dire des gens du Moyen-Âge, qu'ils n'étaient que des nains juchés sur les épaules de géants, *nani gigantum humeris insidentes*, à savoir les grands penseurs de l'Antiquité, combien plus encore l'image s'avère très-exacte quand elle est appliquée aux chrétiens qui ont à vivre la fin des temps et qui font l'effort de l'intelligence (ce qui n'est pas votre cas je le répète, car si vous êtes en soi intelligent, vous ne faites pas l'effort de l'intelligence spirituelle véritable : pour l'instant au contraire, vous la prostituez, pour la plier de force à une thèse illuministe et illuminée), par rapport aux chrétiens du passé qui n'ont pas eu à la vivre et dont *Cornelius a Lapide* résume la pensée ! Les chrétiens de la fin des temps qui font l'effort de l'intelligence spirituelle voient donc plus loin, plus sublimement et plus juste, quoique nains en eux-mêmes, que les géants (c'est-à-dire les Pères de l'Église, les grands scolastiques et les exégètes du passé ecclésial), sur les épaules desquels ils sont juchés. Ce qui signifie pour la fin que *Cornelius a Lapide*, récapitulant la pensée des chrétiens du passé, qu'ils soient ceux de l'antiquité ou ceux du Moyen-Âge, ne voit pas assez loin lorsqu'il assimile les cornes de l'agneau *seulement à celles de l'évêque*...

Le premier nain à voir plus loin qu'eux, à ma connaissance, s'appelle le jésuite Ben Ezra, prophète véritable celui-là, qui vivait au moment de la Révolution. Relisant ce passage scripturaire au moment où la Révolution battait son plein, et celle-ci introduisait toute l'humanité et surtout l'Église dans la période de la fin des temps, car c'est la Révolution française triomphante qui *commence* la fin des temps, Ben Ezra, nous dit que "l'agneau à la voix de dragon", c'est en fait, loin d'être un seul évêque isolé, *TOUTE la génération cléricale de la fin des temps, TOUTE l'Église en corps d'institution*. Il eut si peur de cette prodigieuse lumière prophétique que Dieu lui envoyait, qu'il ne la révéla de son vivant qu'à un petit cercle fermé d'ecclésiastiques. Vue ô combien judicieuse, et qui donne un singulier éclairage sur l'ultime signification de l'image scripturaire employée par saint Jean !

Or, M. André, si vous voulez avoir la vue d'un nain juché sur les épaules de géants, je vous laisse tirer la chevillette du syllogisme à faire après une telle révélation prophétique, et la bobinette cherra toute seule, j'espère du moins, dans votre cervelle embarbouillée d'illuminisme grossier et de pseudo-raisonnements théologiques allant avec : *qui donc, dans l'Église catholique, à votre avis, résume théologiquement TOUTE une génération ecclésiastique donnée ?* Allons, faites seulement un tout petit effort, et le lapin devrait sortir tout seul du chapeau. Vous vous permettez, dans votre prétention orgueilleuse, de juger le grand article que j'ai écrit *L'Antéchrist-personne venant clore notre fin des temps sera-t-il... le dernier pape LEGITIME de l'Église catholique ?*, mais la vérité, c'est que la doctrine que j'y expose vous dépasse complètement, je parie d'ailleurs que vous n'avez même pas lu 2 pages complètes des 90 pages qui le composent... Je vous laisse donc chercher dans mon article la page où j'explique exégétiquement que la dernière et plus haute révélation de cet "agneau à la voix de dragon" est que *c'est... le dernier pape lui-même devant clore la fin du Temps des Nations et de l'Église romaine*. L'Écriture prophétique, infaillible, révèle bien que l'Antéchrist-personne sera en possession *légitime* de la fonction pontificale.

Lisez-la à genoux et les bras en croix, cette page, M. Jean-Baptiste André, c'est en effet dans l'humilité et la pénitence que les lumières du Saint-Esprit pénètrent mieux les âmes dociles...



... "Mais, mais, mais, que faites-vous des preuves matérielles, physiques, les photos, les fameux sonogrammes, etc., prouvant le sosie de Paul VI ? La survie de Paul VI ne s'appuie pas que sur des prophéties privées, mais aussi sur des preuves tangibles !"

Mais prouver le sosie ne prouve pas la survie. Et c'est la survie qui nous intéresse, et elle seule. Or, quant à la survie de Paul VI, *il n'y a strictement pas la moindre petite preuve matérielle, physique*. Et par ailleurs, les preuves qu'on allègue pour le sosie sont loin d'être formelles, pour cela il aurait fallu des expertises officielles, qui n'ont bien entendu jamais été faites. N'oublions pas que c'est un journaliste d'investigation qui a monté le dossier, fourni les photos, les sonogrammes, etc., et, faut-il le dire, les affirmations d'un journaliste d'investigation doivent être expertisées pour valoir preuve formelle. De toutes façons, même si l'on pouvait dire que le sosie est prouvé par preuves matérielles et physiques formelles, ce qui est très-loin d'être établi, par contre, je le répète, il n'y a strictement aucune preuve, la plus minime soit-elle, pour prouver la survie de Paul VI après le 6 août 1978, *pas l'ombre de l'ombre du plus petit indice*. Quand j'affirme donc que la thèse de "*la survie de Paul VI*" ne s'appuie que sur le criterium des prophéties privées, je suis dans le vrai, ce n'est que la stricte vérité.



Mais la thèse a trouvé un superchampion pour la défendre, avec fanatisme et zèle ardent, et même avec furie de pythonisse en transes vaticinant sur son trépied, en la personne de M. Éric Faure. Il dit en avoir reçu révélation extraordinaire lors d'un pèlerinage à La Salette par Notre-Dame elle-même... Depuis lors, il se prend à peu près et même carrément pour Énoch & Élie *redivivus* à lui tout seul, il est LE Prophète de la "crise de l'Église", il a, tel Moïse, reçu sur l'Horeb, pardon sur la montagne de La Salette, une révélation qu'aucun autre prophète, à beaucoup près, n'aura jamais aussi élevée que lui dans le cadre de la "crise de l'Église", etc. M. Éric Faure est un illuminé gravement halluciné qui s'imagine avoir reçu des "révélations célestes" alors qu'il n'en est strictement rien. À partir de ces prétendues "révélations célestes", il a fait tout un montage pseudo-scientifique pour aboutir à diaboliser complètement la thèse de "*la survie de Paul VI*", alors qu'au départ, elle ne l'était pas, et que, comme je vais le dire avant de finir ce travail, elle pouvait, dans son innocence du départ, mener l'âme fidèle au vrai de la "crise de l'Église", à savoir à LA PASSION DE

L'ÉGLISE (la meilleure preuve, c'est moi-même, puisque j'ai suivi ce cheminement !).

Je me suis astreint, M. André, ce qui me fut fort pénible, à écouter tout le témoignage audio de M. Faure sur votre site, quant à sa prétendue révélation céleste qui lui aurait appris, par-dessus tout le monde, il ne cesse d'en jacter, les arcanes profonds de "la survie de Paul VI" et de tout ce qui en découle. Témoignage de... 1H45 ! Par téléphone !!! Dans lequel on est obligé de constater que *quelques minutes seulement* sont consacrées par lui à ce qui lui est soi-disant arrivé de surnaturel à La Salette, tout le reste étant la relation de son parcours spirituel personnel, avec force détails tous plus inutiles les uns que les autres... merci sainte-Patience. Et comme si cela ne suffisait pas, ces quelques minutes ne nous apprennent RIEN, sinon qu'il aurait eu tout-à-coup en bloc, *comme ça*, la révélation de tout le scénario de "la survie de Paul VI". Il n'est même pas capable de dire si c'est Notre-Dame de La Salette qui lui a fait cette révélation, quand, visiblement déçu de voir la montagne accoucher d'une souris (très) ridicule, *Parturiunt montes, nascetur ridiculus mus*, vous tâchez mais sans succès, vous M. André qui lui servez d'interviewer, de lui faire dire si oui ou non, c'est Notre-Dame de La Salette qui lui fait par exemple la révélation que Jean-Paul II est "un monstre", comme il le laisse entendre précédemment mais sans le dire, ou bien si cela vient de lui. Après avoir dit "je n'ai pas vu Notre-Dame de La Salette", il finit par biaiser en parlant évasivement de révélation "par l'intellect". Bref, compris, pigé, circulez y'a vraiment rien à voir, M. Faure est absolument incapable de sortir quelque chose de concret sur sa prétendue révélation surnaturelle... *tout simplement parce qu'il n'y a rien eu de concret*.

M. Faure, dans son témoignage ou sur son site, se gonfle de diplômes dont la plupart n'ont rien à voir dans notre affaire, et dont certains sont de l'affabulation pure et simple (= "*expert en littérature apocalyptique médiévale*" ...!), entre autres il se dit diplômé de psychologie. Éh bien, "*il se dit psychologue ? Je vais parler en insensé, je le suis plus que lui*", comme dirait saint Paul. Je vais analyser sa prétendue révélation à La Salette au critère d'une saine psychologie. S'il se les était appliquées, ces règles psychologiques simples, cela lui aurait évité de phantasmer complètement en se croyant l'objet d'une révélation divine qui n'existe que dans sa tête.

Tout d'abord, suite à une série de coïncidences "miraculeuses" dignes de charismatiques qui ne vivent que de signes, il se lance avec un groupe de chrétiens amis dans un pèlerinage à pieds absolument dantesque. Attention les amis !, jugeons bien la chose : M. Faure entreprend un pèlerinage à pieds de... 260 kms environ, puisqu'il part de Nice à destination de La Salette ! Nom d'un chien ! 260 kms !!! Est-ce qu'on se rend bien compte de

ce que signifie faire 260 kms à pieds quand on n'y est pas entraîné, comme c'était son cas ?! Et en plus, d'après ce qu'il a l'air de dire, sans même avoir vraiment les chaussures adéquates pour une telle expédition !? C'est une pénitence évidemment disproportionnée, beaucoup trop dure, excessive, que seule une mauvaise spiritualité pouvait adouber. Or, les directeurs spirituels de M. Éric Faure, à l'époque, ou plutôt ses accompagnateurs spirituels si l'on retient ce qu'il dit, desquels il a pris avis avant de pèleriner, sont des modernistes, avec très-probablement une touche charismatique. Ces gens-là n'ont aucune mesure dans l'équilibre spirituel : ou bien ils vont trop au-delà, ou bien trop en-deçà. Et là, on est tout-à-fait dans le premier cas de figure : la pénitence à laquelle s'est astreinte M. Éric Faure pour monter la première fois de sa vie sur le lieu de La Salette, était en soi beaucoup trop dure.

Le résultat, sur le plan spirituel, fut désastreux, très-négatif, mais M. Faure ne s'en est pas rendu compte : il est arrivé complètement harassé sur la montagne de La Salette, complètement épuisé (on le serait à moins), mais, inversement proportionnellement, dans un état intérieur de *très-grande exaltation mystique*, se persuadant qu'au bout d'une aussi grande pénitence, *il lui était dû par le Ciel une grande récompense*, c'est-à-dire la réponse à son questionnement lancinant quant à la "crise de l'Église" et à son choix de vie personnel, ... où désormais diriger ses pas hésitants ?, vers la prêtrise ?, mais où ?, avec Jean-Paul II ?, M^{gr} Lefebvre ?, etc. Car dès le début de son pélé, il nous révèle être *dans une grande tension* au sujet du choix de vie qu'il doit faire, il se sent à cette époque à la croisée des chemins, et à une croisée très-importante pour lui.

Il arrive donc dans ce site montagneux, à 1 800 m d'altitude, et il nous dit que c'est la première fois qu'il voit la montagne, le décor est tout nouveau pour lui.

À peine arrivé, un pèlerin inconnu l'aborde et lui parle de... "la survie de Paul VI", à partir du commentaire du verset "Rome perdra la Foi et deviendra le siège de l'Antéchrist" que j'avais écrits dans *L'extraordinaire Secret de La Salette*, livre qu'il lui fait connaître. Abruptement, sans préparation aucune, la première parole que M. Faure entend sur le lieu de l'Apparition et qu'il reçoit en pleine figure par ce pèlerin, c'est tout le scénario de "Paul VI en survie", qu'il découvre pour la première fois.

Sur ce, ... ô prodige !, un brouillard épais tombe tout-à-coup, soudain, sur la montagne, et enveloppe le site d'une aura mystérieuse, donnant aux lieux existantes des allures merveilleuses. Elles impressionnent énormément notre nouveau montagnard qui, dans son ignorance de la météo des montagnes, ne manque évidemment pas de les prendre pour des signes divins ; déjà à ce stade, on le voit faire tout un montage de signes

surnaturels. Or, un brouillard épais qui tombe soudainement sur La Salette, c'est un phénomène météorologique des plus communs, banal, pour qui connaît bien l'endroit, je l'ai expérimenté moi-même plusieurs fois (j'y suis allé souvent). Mais M. Faure, ne connaissant pas le phénomène, le prend tout-de-suite pour *un début de révélation surnaturelle...*

Donc, en commençant son pélé, il est très-tendu sur le chemin à prendre dans la "crise de l'Église" et plus simplement encore dans sa vie tout court : être prêtre ?, suivre Jean-Paul II ?, M^{gr} Lefebvre ? Au bout de l'éreintant pélé, la première parole qu'il entend sur la montagne de La Salette, c'est... "la survie de Paul VI". Immédiatement après cette "révélation", un brouillard mystérieux entrelardé de lumières non moins mystérieuses envahit soudain tout le lieu sacré, y compris hélas sa pauvre cervelle, et c'est là-dessus qu'il se couche. Puis, il se relève au milieu de la nuit, seul sur ce plateau montagneux qui a vu la très-sainte Vierge, se laisse envahir par un sentiment poétique avec la belle nuit très-étoilée nous dit-il, et c'est alors que... *le cocktail explose dans sa tête*. Le scénario de "la survie de Paul VI" est évidemment la solution à son problème écartelant entre Jean-Paul II et M^{gr} Lefebvre ! Et alors soudain, en proie à une très-vive auto-illumination qu'il veut faire passer pour une visitation de Notre-Dame de La Salette à son âme, une révélation privée personnelle, *il s' imagine recevoir d'elle toute la compréhension dudit scénario !!* Alors qu'en fait, si l'on suit bien ce qu'il a vécu dans son pélé, il l'a reçue tout simplement... par le pèlerin lui parlant de mon livre qui l'exposait, c'est-à-dire, c'est trop drôle, il l'a reçue de... *moi-même !!!*

On est là en plein délire. Et il me fut fort pénible d'écouter jusqu'au bout ce malheureux exalté égocentrique, qui ramène orgueilleusement tout à lui, j'ai plusieurs fois arrêté l'écoute, n'en pouvant plus, mais m'y suis remis par devoir de conscience, et aussi, je le dis, pour lui mériter des grâces de désillumination. Que Notre-Dame de La Salette ait grande pitié de M. Éric Faure, qu'elle veuille bien le désilluminer de sa folie.

Mais je continue à résumer la narration, en bon... psychologue. Donc, en pleine nuit, s'étant levé et rendu au lieu même de l'Apparition du 18 septembre 1846, où bien sûr il est tout seul, là, dans ce cirque montagneux si attachant par la Visite mariale, il nous dit recevoir... une prodigieuse révélation. Fort bien, mais en quoi consiste-t-elle, cette révélation prodigieuse ? Là, son discours se complique bizarrement, ou plutôt fort significativement, il devient hésitant, évasif, fuyant, biaisant, balbutiant, il reprend ses mots, on se rend vite compte que le vrai, c'est que M. Faure... *ne sait pas nous dire en quoi consiste cette dite révélation*. La formule qui revient sans cesse dans sa narration, c'est : "*Il me fut donné de comprendre*" (à savoir : tout le scénario de "la survie de Paul VI", en cela qu'il était inclus dans le

Secret donné à Mélanie). Vous restez, M. Jean-Baptiste André, visiblement sur votre faim, un tantinet agacé, quant à la nature précise de sa "révélation surnaturelle", comme on vous comprend, et, pressé de questions par vous, notre illuminé cherche toujours ses mots, pour finir par avouer qu'il n'y a "*pas eu de vision, je n'ai pas vu*" Notre-Dame de La Salette, mais c'est seulement une révélation "*par l'intellect, par le cœur et l'esprit*" ! Il nous dit par exemple qu'il "*lui fut donné de comprendre*" que Jean-Paul II était un monstre. Là, vous posez enfin carrément la bonne question : "Est-ce que c'est Notre-Dame de La Salette qui vous l'a dit, ou est-ce que cela vient de vous ?" Et notre pauvre illusionné, acculé, mais qui ne veut pas conscientiser qu'il est dans l'illusion, répond complètement à côté de la question en parlant du... Secret de Maximin, laissant même entendre que c'est une réflexion personnelle à partir de cedit Secret qui lui a montré que Jean-Paul II était "un monstre" (car en effet, ledit Secret de Maximin parle d'un monstre...), mais ne voulant surtout pas avouer ni reconnaître noir sur blanc que *tout vient de son intellect*. Bon, tout le monde a compris, sauf M. Faure hélas : contrairement à ce qu'il veut croire et faire accroire à toutes forces, *il n'a eu aucune révélation surnaturelle sur la montagne de La Salette*.

Mais il veut tellement le croire, qu'à un moment donné de sa relation, il s'arrête brusquement de parler, pleure absolument comme un veau, sans retenue aucune, au contraire il en rajoute, c'est péniblement visible ou plutôt audible (hélas), et cette crise de larmes arrive juste au moment précis où il se dit le sujet privilégié de "sa" révélation mystique qui le catapulte en une mission digne de Moïse, rien moins. Un psychologue ne mettrait pas longtemps à diagnostiquer la cause de ces pleurs violents, soudains et inattendus : il dirait que ce sont des pleurs d'orgueil. Notre pauvre illuminé s'est tellement auto-conscientisé de sa *très-haute* mission, qu'il ne trouve pas les mots pour exprimer à *quel point elle est haute*. Pas plus pour lui que pour les autres. Alors, puisqu'il se trouve intérieurement dans l'impossibilité complète de faire comprendre à l'auditeur l'incroyable mission qui est la sienne, il ne trouve plus d'autre moyen que les pleurs idolâtriques sur sa personne surnaturellement investie de *la plus grande mission prophétique actuelle qui existe en ce très-bas monde*, encore dits : pleurs d'orgueil. Les pleurs ou les rires en effet, sont, selon le philosophe Daniel Halévy, des "*ruptures de l'être*", et nous sommes là tout-à-fait dans ce cas de figure.

Tout cela fait grand'pitié, est-il besoin de le dire, et je me serai fort dispensé d'en parler, croyez-le bien, s'il n'était devenu nécessaire d'étouffer tout cet illuminisme dangereux de M. Faure acoquiné du vôtre qui n'est pas triste lui non plus, cher M. Jean-Baptiste André...

M. Éric Faure est venu me voir quelque temps après ce fameux pèlerinage et la découverte du commentaire que j'avais écrit dans

L'extraordinaire Secret de La Salette sur "la survie de Paul VI", il commençait déjà à me dire qu'il en savait bien plus que moi sur la question, à se poser en Superman et en Batman de "la survie de Paul VI", mais j'étais loin de me rendre compte, à l'époque, à quel illuminé complet j'avais affaire...

Il est maintenant manœuvre dans le carrelage, comme il le met sur son blog, métier fort pénible, mais ce n'est pas, contrairement à ce qu'il veut laisser entendre, par un choix volontaire et personnel, *"dans un esprit d'expiation pour le retour de Paul VI"*, mais d'abord parce que ce professeur de philosophie... n'a pas trouvé autre chose pour vivre et faire vivre sa famille, un peu plus simplement et surtout moins glorieusement. Ce n'est qu'*a-posteriori*, après coup, qu'il a décidé de vivre cette humble condition en esprit d'expiation. Ce serait spirituellement formidable et très-édifiant, je serai le premier à m'en édifier, s'il vivait cette co-expiation non pas en union avec une illusion totale, *"le retour de Paul VI"*, mais plus simplement les pieds sur terre, *en union avec la Passion d'une Église actuelle crucifiée sous le pontificat du pape François, dans l'attente d'avoir à vivre ce que l'Apocalypse nous prédit par l'église de Philadelphie : "la grande tentation universelle" (III, 10) qui sera le lot de tout homme dans le règne de l'Antéchrist-personne ; c'est-à-dire DANS l'Église, et non HORS de l'Église.*

Là, il aurait les pieds dans le concret de la Vie surnaturelle ecclésiale authentique, à son plus haut niveau, et non pas dans les sables mouvants d'un illuminisme total et dangereux, à base de sédévacantisme schismatique et hérétique, dont Lucifer peut tout-à-fait se rendre le maître. Qu'il se dise bien qu'il est très-près du réel ecclésial contemporain, beaucoup plus que la plupart des tradis, car *"la survie de Paul VI"* est, de toutes les thèses erronées qui ont cours dans le Tradiland, celle qui est, et de loin, *la plus proche* de ce que vit et meurt actuellement l'Église, *il n'y a qu'une transition à faire, comme je l'ai faite moi-même, entre "la survie de Paul VI" et LA PASSION DE L'ÉGLISE.* Je me rappelle moi aussi, ce qui montrera bien que je ne parle pas à la légère, jugeant de choses que je n'ai pas vécues, avoir souffert un contexte de travail très-difficile pendant plusieurs pénibles années, dans un milieu chrétiennement hostile, avec cette même mentalité de vivre cette lourde épreuve en co-expiation dans le cadre mystique de *"la survie de Paul VI"*, c'était dans les années 80 ; mais grâce à Dieu, et aussi à mon effort personnel de vivre la *"crise de l'Église"* dans la vérité vraie, je n'en suis pas resté à cet illuminisme, je suis passé progressivement de l'ombre à la Lumière.

Comme tout-à-l'heure avec vous, M. Jean-Baptiste André, je souhaite de tout cœur cette même grâce divine à M. Éric Faure. Au vrai, une seule chose m'a vraiment fort ému dans sa relation : son état de vie actuel, sur le plan socioprofessionnel, qui est très-crucifié. Ceci mérite respect et

compassion, et sur cela, je me sens surnaturellement bien proche de lui. S'il vit LA PASSION DE L'ÉGLISE, et il est certain qu'il la vit, mais malheureusement à un niveau actuel complètement illuminé, dangereusement, gravement (comme vous d'ailleurs), le fait qu'il la vit le rend très-respectable. Mais il faudrait qu'il accepte de désilluminer, j'allais écrire déminer, la manière dont il vit cet état vocationnel crucifié qui est le sien, *en le vivant en union avec l'Église véritable qui est celle de François*, état de co-expiateur qui, sans aucun doute, est en soi infiniment plus méritoire que certaines vies tradis mondaines, républicanisées et superficielles...

En tous cas, au for externe, M. Faure se montre hélas pour l'instant comme un pénible hurluberlu qui raconte n'importe quoi, n'arrétant pas de prendre des vessies pour des lanternes, ceci dit au mieux de ce qui peut être dit de lui, car au pire il se comporte comme un mégalomaniaque d'un orgueil véritablement luciférien, qui pourrait être potentiellement dangereux avec ses idées d'un *delirium* qui, hélas, n'est pas... *très-mince* (il suffit d'aller sur son blog pour s'en rendre compte, c'est bougrement éloquent !! Le verset salettin "*On fera ressusciter des morts et des justes*" devient dans sa tête allumée la PREUVE du... sosie de Paul VI !!! Et il fait tout un montage sur cette imbécilité, absolument délirant, prenant sa folie pour le *summum*, le *fin du fin* de ce qu'il faut entendre du Secret de La Salette, que *personne, personne*, n'a compris avant lui !!! Voilà donc ce que notre *nouveau Moïse de la fin des temps* prend pour la compréhension *supérieure* du Secret de La Salette : ce serait à mourir de rire si ce n'était à pleurer... On croit rêver d'une telle folie, d'un tel orgueil, ou plutôt cauchemarder).

Ce chapitre est le plus pénible que j'ai à écrire dans ce courrier, je suis heureux d'y mettre le point final.



Pour bien faire saisir pourquoi on pouvait se rabattre sur la thèse de "la survie de Paul VI" pour vivre sa vie d'Église de nos jours, une vie ecclésiale parfaitement crucifiée depuis Vatican II, *concile matériellement hérétique dans un cadre d'infailibilité indéniable* (ce qui plonge donc *ipso-facto* l'Église dans l'économie de la Passion, elle est en effet dès lors vraiment mise à mort dans son économie de salut actuelle du Temps des Nations), j'ai pris, en commençant ces lignes, l'image d'un alpiniste qui dévisse

brutalement et qui se raccroche sans réfléchir à tout ce qu'il trouve, là où il peut, pour éviter sa chute fatale.

On peut prendre une autre image, celle d'un vaccin qui produit dans un premier temps une réaction trop forte de l'organisme humain, par exemple de la fièvre.

La thèse de "la survie de Paul VI" peut être considérée un peu comme cette fièvre, une réaction désordonnée trop forte et déséquilibrée devant le fait de voir l'Église être crucifiée et mise à mort... *par les papes eux-mêmes, par le Paul VI de Vatican II.* C'est impossible, Seigneur, non, non, c'est pas vrai j'y crois pas ! Alors, il y a rejet. Un peu comme le corps, à un vaccin destiné à lui faire développer des anticorps contre le virus, peut, dans un premier temps, trop réagir audit vaccin, s'attaquer, se faire du mal à lui-même, en déclenchant par exemple de la fièvre en même temps qu'il apprend à réagir contre le virus ; mais, le temps passant, *la fièvre tombera*, ce qui restera c'est que le corps aura appris à s'immuniser contre le virus. Car évidemment, après le premier mouvement de réaction trop passionnelle, en soi cependant bien compréhensible, il faut que, pour continuer l'image, la fièvre tombe... C'est, quant à moi, et grâce à Dieu, ce que j'ai fait, j'ai abandonné la thèse de "la survie de Paul VI", fièvre impure, pour garder uniquement ce que le vaccin m'avait appris, à savoir LA PASSION DE L'ÉGLISE.

Il nous arrive certes à tous, sur le plan moral, d'avoir de ces "fièvres"-là quand nous devons réagir vivement et dans l'immédiateté à une situation d'injustice flagrante, brutale et vraiment diabolique, qui voudrait nous entraîner nous-même au péché s'il n'y avait réaction de notre part : d'où le fait qu'on préfère souvent réagir *au-delà* qu'en-deçà, *par excès* plutôt que par défaut... Rien là de vraiment peccamineux, si tant est que ça l'est. Là par contre où cela devient moralement vraiment inquiétant, c'est lorsque, le temps passant, le calme étant revenu, on ne veut pas purger et expurger la fièvre mauvaise du départ, voire qu'on fait tout pour entretenir ladite fièvre et même l'augmenter tant qu'on peut, et c'est malheureusement ce que vous avez pris à très-mauvaise tâche de faire sur votre site, M. André, acoquiné de M. Faure... Il fallait poursuivre le bon combat de la Foi initié dans ses débuts avec de la fièvre, *en faisant tomber l'indigne fièvre, fille du diable.* C'est-à-dire s'orienter petit à petit vers la compréhension vraie et libératrice des assises profondes de la "crise de l'Église" en quittant l'illusoire thèse de "la survie de Paul VI", et embrasser la réalité de la Passion qu'est en train de vivre (ou plutôt de mourir) la sainte Épouse de Jésus-Christ, que le bon Dieu me fait "l'honneur ignominieux" d'exposer et professer quasi seul dans la Tradition.

Donc, on va chercher *autre chose* que LA PASSION DE L'ÉGLISE, qui est pourtant la réalité ecclésiale que Dieu fait vivre à l'Épouse du Christ, pour ne pas avoir à vivre ça. C'est humain, c'est compréhensible, j'oserai dire que les onze Apôtres sur douze qui ont fui honteusement le Christ lorsqu'Il eut sa Passion à vivre, nous ont montré l'exemple... Même le Christ, dans son humanité pourtant très-sainte, immaculée, sans aucune tache, a tâché de fuir la Passion au jardin de Gethsémani : "Père, *s'il se peut*, que ce calice s'éloigne de Moi !" Mais non, cela *ne se pouvait pas*, la Passion est *nécessaire* dans le Mystère de la Rédemption... Donc, souvent par motif même de Foi mais une Foi mal comprise, tel saint Pierre demandant au Christ de ne pas souffrir la Passion (... et se faisant traiter de "satan" par le Christ pour avoir osé voulu faire l'économie de la Passion dans le Mystère de la Rédemption...), le chrétien tradi va, dans un premier mouvement non-peccamineux, tâcher de trouver *n'importe quoi* pour éviter d'avoir à embrasser cette terrible Passion répliquée de nos jours en Église, et c'est depuis Vatican II pour faire court.

Et aucun tradi n'a à donner de leçons à quiconque, car toutes les mouvances tradis sont passées *et du reste sont toute honteusement restées hélas*, dans ce premier mouvement fiévreux qui fait rejeter LA PASSION DE L'ÉGLISE vécue depuis Vatican II : les sédévacantistes, en niant que le pape Paul VI fut vrai pape en signant un Concile dont certains décrets sont hérétiques ; les guérardiens, en coupant follement le pape en deux pour éviter d'avoir à dire que c'est un *vrai* pape qui a promulgué cesdits décrets ; les lefébvristes, en niant le cadre d'infailibilité dans lequel lesdits décrets ont été promulgué ; les "ralliés", en niant que le contenu desdits décrets ait pu être une doctrine à caractère hérétique formel ; ... et bien sûr, les survivantistes, en rattrapant par les cheveux le pape signataire desdits décrets hérétiques, en disant qu'il s'est "converti" et en le faisant vivre plus de 120 ans, pendant que des antipapes occupent sa place, en attendant qu'il revienne, triomphant, à la face de l'Église ! L'important, pour toutes ces mouvances tradis, c'est que l'Église *ne soit pas crucifiée, ne vive pas la Passion*. C'est le moment de rappeler cette phrase inspirée d'André Frossard, parlant des tradis en général : "*Ils veulent faire la Volonté de Dieu contre la Volonté de Dieu*" !

En vérité, toutes ces positions tradis de fuite de LA PASSION DE L'ÉGLISE peuvent être comparées, et je reprends mon image du vaccin, à une fièvre violente qui saisit l'organisme humain quand le vaccin est injecté. Le corps réagit à sa façon contre cette intrusion, même en se faisant du mal à lui-même car la fièvre rend le corps malade ; et de même, quand l'Église est crucifiée et mise à mort, la Foi trop humainement vécue, réagit, dans un premier temps, comme elle peut, c'est-à-dire n'importe comment, et, toutes

les mouvances tradis dont celle de la survivance le montrent à qui mieux mieux, *en attaquant la Foi elle-même comme la fièvre attaque la bonne santé du corps*. Tout cela n'est que trop normal, même le Christ a vécu à Gethsémani ce premier mouvement de la nature humaine refusant la sainte-crucifixion inhérente à l'économie de la Passion. Le premier mouvement est un peu *la réaction trop vive d'âmes bien nées*.

Mais, après ce premier mouvement, il ne faut surtout pas en rester là, car alors, cette attitude de rejet deviendrait *véritablement pécheresse*, et non plus une simple imperfection non-coupable, purement d'ordre pratique, instinctivement réactionnelle, de la nature humaine. Cette attitude pourrait même devenir *extrêmement grave* si, par exemple, ayant fini par vraiment prendre conscience de l'économie de la Passion qui est à vivre de nos jours dans l'Église et qui est à prendre de la Main de Dieu, on prenait la décision volontaire, non-passionnelle, réfléchie et froidement résolue, de... la refuser.

Regardons bien le Christ, qui est notre modèle à tous, surtout dans la manière de vivre la Passion, et considérons avec soin qu'après ce premier mouvement instinctif de rejet de la Passion, *Seigneur, s'il se peut, que ce calice s'éloigne de Moi*, Il se reprend presque tout-de-suite, et accepte pleinement cette Passion de la Main de son Père, *mais cependant, Père, non pas Ma volonté mais la Vôtre*.

Le devoir du catholique de nos jours, qui voient l'Église être plongée dans la Passion, est donc tout tracé : rejeter les premiers mouvements du *n'importe quoi, qu'il soit, ce n'importe quoi, sédévacantiste, guérardien, survivantiste, leféboriste, "rallié"*, par lesquels le diable l'enfièvre fort dangereusement du refus réprouvé de la Passion, pour, au contraire, en suivant le Christ, Voie, Vérité & Vie, l'accepter,

Accepter LA PASSION DE L'ÉGLISE.

C'est ce que je souhaite, pour finir cette *morale de l'histoire*, à tous ceux qui liront ces lignes, que je n'écris pas que pour vous, M. Jean-Baptiste André, car je vais bien sûr mettre cette longue et explicite lettre sur mon site.



Je vais maintenant illustrer ce que j'écrivais en introduction, lorsque je disais que, pour être dans le vrai quant aux assises profondes de la "crise de l'Église", *"il fallait élargir à toute l'Église et à toute la papauté de l'ère moderne, le concept d'un pape souffrant la Passion à la fin des temps"* (p. 4).

J'ai lu dernièrement un article tout-à-fait surprenant, stupéfiant, presque incroyable. Il dépeignait la vie spirituelle actuelle de Benoît XVI après son abdication de la fonction pontificale, *comme une participation à la Passion de l'Église*. Dans un premier temps, je me suis frotté les yeux, je n'en suis pas revenu. Moi qui ai tant de mal à faire comprendre LA PASSION DE L'ÉGLISE chez les tradis, voilà-t-il pas que je vais en trouver un écho dans... la mouvance catho moderne !?! Voyons, ce fieffé moderniste de Ratzinger, qui fut, lors du concile Vatican II, une importante cheville ouvrière pour *hétérodoxiser* les textes magistériaux au niveau doctrinal (œcuménisme, *Liberté religieuse*, etc.), dont le rôle est plus que trouble dans l'affaire du 3^e secret de Fatima, qui devint pape par après, mais qui déjà, dans la fonction pontificale, surprit tout le monde, y compris et même surtout les tradis, en redonnant liberté à la messe traditionnelle d'être célébrée dans toute l'orbe catholique, sans parler de la spiritualité très-profonde de son Magistère, cordicole, typique du peuple allemand, lui donc, disais-je, Benoît XVI redevenu Ratzinger... vivrait LA PASSION DE L'ÉGLISE...?!?

Il semblerait bien que oui. Sa "conversion" en tous cas d'un certain modernisme à un certain traditionalisme, à une Foi plus authentique, *est beaucoup plus révélée que celle de Paul VI*. Car en effet, selon la thèse survivantiste, Paul VI se convertit dans l'année 1972. Mais... quelle preuve en a-t-on ? AUCUNE de concrète, il faut bien en prendre conscience et l'avouer sans détour. Cette affirmation, sur laquelle tient toute la thèse de "la survie de Paul VI", est *uniquement* basée sur une supputation faite à partir de ce qu'a dit la petite Jacinthe de Fatima, voyant un pape pleurer et être persécuté dans l'année 1972, mais sur rien d'autres (hormis d'autres révélations privées modernes ultérieures, genre exorcismes de Suisse, venant la *cloner*). Il n'y a en effet AUCUN texte magistériel de Paul VI, dans l'année 1972 ou après l'année 1972, émanant du Siège de Pierre, qui manifeste d'une manière formelle, au sens fort, une "conversion" du pape Paul VI. Les survivantistes ne manqueront pas de rétorquer, certes, qu'il ne pouvait pas y en avoir, puisqu'à partir de cette date, Paul VI, donc "converti", est, selon la thèse, surveillé au plus près par les cardinaux franc-maçons, qui, non seulement l'empêchent de manifester sa conversion, mais qui en plus commencent à lui substituer, de temps en temps et de plus en plus, un sosie dans les manifestations pontificales publiques. Mais alors, alors, c'est faire fonctionner les choses uniquement par fidéisme à l'état pur : la "conversion" de Paul VI, puis l'empêchement ultérieur pour lui de la manifester publiquement, etc., tout cela est une *croyance*, mais ne s'appuie sur aucun document réel, tangible...

Je n'aime pas du tout, d'ailleurs, ce mot de "conversion", appliqué tant à Paul VI qu'à Benoît XVI. Ce schème de la télé en noir et blanc des années 60, les bons d'un côté les méchants de l'autre, est totalement inadéquat pour rendre compte de la réalité profonde des âmes dans notre période moderne marquée par la fin des temps, dont l'économie spirituelle spécifique est d'être "*sous la puissance des ténèbres*". Quand on est "sous la puissance des ténèbres", on est *matériellement* en faute, mais pas *formellement* (ceci dit d'une manière générale, bien sûr). La fameuse formule "coupable mais pas responsable" qui, comme par hasard, est mise en vogue dans les temps modernes, manifeste beaucoup mieux la réalité des choses. Les âmes sont plongées dans *le péché matériel*, c'est-à-dire sans culpabilité personnelle, sans s'en rendre compte, dans une totale inadvertance, et moralement, leur situation est infiniment différente par rapport à des gens qui ont fait délibérément un mauvais choix. Pour ces derniers seulement, lorsqu'ils reviennent au vrai, au bien et au juste, on peut parler de "conversion", parce qu'en ce qui les concerne, par la grâce de Dieu, ils abandonnent en eux le mal dont ils avaient tout-à-fait conscience mais qu'ils voulaient, pour le remplacer par le bien. Nous sommes loin du compte en ce qui concerne les âmes de notre époque, qui, plongées "sous la puissance des ténèbres", pratiquent ou optent pour un mal *qu'elles prennent généralement pour le bien voire même pour un plus grand bien*.

Par exemples et pour en rester à notre sujet pontifical, lorsque les papes Pie VII et Léon XIII veulent croire qu'une République constitutionnellement athée peut être considérée comme une République d'ordre naturel et donc potentiellement chrétienne, trompés sur cela par la pensée scolastique en général, ils se "plantent" grossièrement et complètement, c'est même infiniment pire, si l'on va au fond théologiques des choses, c'est en effet une hérésie monstrueuse voire même carrément une apostasie radicale, celle dont parle justement saint Paul en nous enseignant qu'elle précèdera l'arrivée de l'Antéchrist-personne. Mais, faut-il le dire, Pie VII, en signant le Concordat qui avalise cette doctrine véritablement antéchristique, Léon XIII, en promouvant le Ralliement qui réactive ladite doctrine un siècle plus tard, n'en ont strictement aucune conscience, ils s'imaginent là, tout au contraire, œuvrer pour... *un plus grand bien*, "le bien supérieur de l'Église" comme osait dire Pie VII à propos du Concordat napoléonien...

Lorsque les âmes placées "sous la puissance des ténèbres" se "convertissent", il faut plutôt parler d'une "prise de conscience" par elles que le mal qu'elles prenaient indûment pour le bien, est un mal. C'est une simple réorientation qu'elles font, et non point une *métanoïa*, c'est-à-dire un

retournement radical de l'âme, qui abandonne le mal dont elle avait conscience en le voulant, pour adopter désormais le bien opposé à ce mal.

Faut-il le dire, avec Paul VI et Benoît XVI, nous sommes tout-à-fait dans ce cas de figure : leur "conversion" n'est pas une mauvaise volonté qui devient une bonne volonté, ce qui est la racine étymologique du mot "conversion", c'est *toujours une même bonne volonté* qui ne fait que purger en elle ce qu'elle croyait bon mais qui en fait, sans qu'elle en ait conscience, était objectivement mauvais : et dans ce cas, on ne peut pas, à proprement parler, la baptiser de "conversion", le terme adéquat est "prise de conscience".

Après la théorie, revenons maintenant, M. Jean-Baptiste André, au concret de la situation pontificale. On dit que Paul VI, mettons dans les années 1972, s'est "converti". En fait, non, il ne s'est pas converti, attendu qu'il n'avait pas à se convertir du tout au tout, son magnifique et très-orthodoxe *Credo* de 1968 en étant la preuve formelle, il a simplement "pris conscience", sans doute à cette époque où il parle des "fumées de Satan dans l'Église", que certaines options ecclésiales qu'ils croyaient bonnes étaient en fait mauvaises. Il n'y a donc rien d'aussi marqué, comme le veut la thèse survivantiste, qui s'échauffe la cervelle en parlant d'un changement radical, de noir à blanc. Toute la suite imaginée est pure affabulation qui ne reçoit, dans le réel, aucune vérification, aucune confirmation, à savoir que les cardinaux de Paul VI l'ont dès lors circonvenu, puis physiquement supplanté par un sosie, suite à cette *radicale* conversion, etc.

Quant à la "conversion" de Benoît XVI, qui est exactement de même nature que celle de Paul VI, je veux dire qu'il s'agit d'une "prise de conscience" et non pas d'une "conversion" au sens fort du terme, elle est beaucoup plus révélée au fidèle que celle de Paul VI dans la thèse, qui, je le répète, est seulement *supposée par prophéties privées*, sans qu'aucun acte magistériel de l'intéressé ne la cautionne au for public.

Ce qui me fait revenir maintenant, précisément, à cet article stupéfiant que j'évoquais en commençant ce chapitre...

Cet article, dont je tire ci-après les passages les plus intéressants que je vais mettre entre guillemets et qu'on pourra lire *in extenso* sur le site de Sandro Magister, journaliste italien (<http://chiesa.espresso.repubblica.it/articolo/1351344?fr=y>), prend sa source dans les déclarations absolument inouïes faites par M^{gr} Georg Gänswein, l'actuel secrétaire particulier de Benoît XVI depuis sa démission du Souverain pontificat, déclarations faites le 20 mai 2016 dans le grand amphithéâtre de l'Université Pontificale Grégorienne, à l'occasion de la présentation d'un livre de l'historien Roberto Regoli, consacré au pontificat de Benoît XVI. M^{gr} Gänswein est sans doute le prélat qui actuellement est le

plus intime avec Benoît XVI, et l'on est plus que fondé à dire que non seulement ses propos reflètent parfaitement la pensée du pape démissionnaire, mais en outre, que *c'est Benoît XVI lui-même qui lui a demandé de les tenir*.

Dans cette conférence, le propos le plus inouï de M^{gr} Gänswein est de nous dire que le pontificat de Benoît XVI est *un pontificat d'exception*. Attention ! Ce mot il le prononce *en allemand, Ausnahmepontifikat*, dans un discours qu'il fait en... italien. Or, "En italien [comme d'ailleurs dans toutes les autres langues, dont celle française], «pontificat d'exception» est perçu comme simplement «hors du commun». Mais le fait que Gänswein ait eu recours à sa langue maternelle fait comprendre que ce n'était pas cette banalité qu'il avait en tête, mais bien la catégorie de «l'état d'exception» (*Ausnahmezustand*). L'expression, que Gänswein met en évidence en utilisant le mot allemand, n'est pas employée par hasard. Elle constitue un renvoi très clair à l'«état d'exception» théorisé par un philosophe de la politique comptant parmi les plus grands et les plus discutés du XX^e siècle, Carl Schmitt (1888-1985). D'après cette théorie, «l'état d'exception» *est le moment très grave de l'Histoire où les règles ordinaires cessent d'être en vigueur*.

"Une catégorie que n'importe quel Allemand moyennement cultivé associe immédiatement à la personne et à la pensée de Carl Schmitt (1888-1985) : «Le souverain est celui qui décide de l'état d'exception. [...] On entend ici, par état d'exception, un concept général de la doctrine de l'État, et non pas un décret d'urgence ou un état de siège quelconques. [...] En effet toute compétence inhabituelle, toute mesure ou ordonnance de police d'urgence n'est pas d'emblée une situation d'exception : ce qui caractérise cette dernière, c'est plutôt une compétence illimitée par principe, c'est-à-dire *la suspension de tout l'ordre établi*. Si une telle situation se produit, alors il est clair que l'État continue à subsister, *tandis que le droit disparaît*» (C. Schmitt, "*Teologia politica*", in Id., "*Le categorie del politico*", Il Mulino, Bologne, 1972, pp. 34 et 38-9). «Aus-nahme» signifie, littéralement, «en dehors de la loi». Un état de choses qui ne peut pas être réglementé a priori et qui par conséquent, s'il se produit, *oblige à suspendre toute l'organisation juridique*. Par conséquent un «Ausnahmepontifikat» serait un pontificat *qui suspend, d'une certaine manière, les règles ordinaires de fonctionnement du ministère pétrinien*. Et, si l'on veut poursuivre l'analogie, cette suspension serait justifiée, ou plutôt imposée, *par une situation d'urgence impossible à affronter autrement*. Dans un autre essai, intitulé «Le gardien de la constitution», Schmitt donne une idée de la gravité de la crise que suppose un état d'exception".

On peut dire ici que Paul VI avait sûrement déjà perçu cette "situation pontificale d'exception", que LA PASSION DE L'ÉGLISE décode très-

facilement comme je vais le montrer en finale de ce chapitre, lorsqu'il eut des velléités de démissionner, ce qu'on sait par le pèlerinage qu'il a été faire en 1972 sur la tombe du pape Célestin V, le seul pape démissionnaire de toute l'histoire de l'Église avant son pontificat.

Le titre de la conférence que le secrétaire de Benoît XVI avait choisi, veut souligner on ne peut mieux cette fracture entre l'avant-Benoît XVI et l'après-Benoît XVI : "*Benoît XVI, la fin de l'ancien, le commencement du nouveau*". Il est manifeste que Gänswein, ici, cède à la focalisation de l'économie de LA PASSION DE L'ÉGLISE *sur un seul pape*, exactement comme les survivantistes le font quant à Paul VI, mais je répète que "*il fallait élargir à toute l'Église et à toute la papauté de l'ère moderne, le concept d'un pape souffrant la Passion à la fin des temps*" (p. 4).

"Gänswein détecte le «commencement du nouveau» non pas dans l'un des nombreux actes de gouvernement ou de magistère de Benoît XVI, mais bel et bien dans sa renonciation et dans la situation inédite qui a été créée par celle-ci. [Pour décrire cette situation], il recourt à une catégorie : *l'état d'exception*. Il introduit celle-ci de manière oblique, comme s'il mentionnait l'opinion d'autres personnes : «Beaucoup de gens, aujourd'hui encore, continuent à percevoir cette situation nouvelle comme une sorte d'état d'exception voulu par le Ciel». Par la suite, cependant, il la fait sienne, comme s'il l'étendait au pontificat ratzingérien tout entier : «Depuis le 11 février 2013 [démission de Benoît XVI], le ministère pontifical n'est plus ce qu'il était auparavant. Il est et il reste le fondement de l'Église catholique ; et pourtant c'est un fondement que Benoît XVI a profondément et durablement transformé de par son pontificat d'exception (*Ausnahmepontifikat*)»".

Guido Ferro Canale, un canoniste italien qui analyse remarquablement bien la conférence de M^{gr} Gänswein, tâche de percer le secret de cette situation critique d'exception qui caractérise le pontificat de Benoît XVI : "Examinons ce qu'il dit à propos de l'élection de Benoît XVI «à la suite d'une lutte dramatique» : «C'était certainement aussi le résultat d'un conflit dont la clé avait presque été fournie par Ratzinger lui-même, en tant que cardinal doyen, dans l'homélie historique qu'il prononça, le 18 avril 2005, à Saint-Pierre ; et précisément au moment où à 'une dictature du relativisme qui considère que rien n'est définitif et qui ne garde comme mesure ultime que le *je* et ses désirs', il avait opposé une autre mesure : le Fils de Dieu et vrai homme comme 'mesure du véritable humanisme'».

"Combien de difficultés du pontificat de Benoît XVI, en effet, peut-on expliquer justement par ce conflit, peut-être invisible mais incessant, entre ceux qui restent fidèles à l'image évangélique du «sel de la terre» et ceux qui voudraient prostituer l'Épouse de l'Agneau à la dictature du

relativisme ? Ce conflit, qui n'est pas seulement une lutte pour le pouvoir, mais peut-être aussi une lutte surnaturelle pour les âmes, est la raison principale pour laquelle les uns ont aimé Benoît XVI et les autres l'ont détesté.

"Poursuivons l'analyse que fait Gänswein : «À la Chapelle Sixtine, j'ai été témoin du fait que Ratzinger a vécu son élection au pontificat comme un 'véritable choc', qu'il a été 'troublé', et qu'il s'est senti 'comme pris de vertiges' dès qu'il a compris que 'le couperet' de l'élection allait s'abattre sur lui. Je ne révèle ici aucun secret parce que c'est Benoît XVI lui-même qui a confessé tout cela publiquement, à l'occasion de la première audience qu'il a accordée à des pèlerins venus d'Allemagne. Il n'est donc pas surprenant que Benoît XVI ait été le premier pape qui, tout de suite après son élection, ait invité les fidèles à prier pour lui, un fait qui, encore une fois, nous est rappelé par le livre de Roberto Regoli. Mais est-ce que nous ne nous souvenons pas, plutôt que du «surtout, je me recommande à vos prières» prononcé tout de suite après son élection, de l'invitation dramatique qu'il a lancée pendant la messe qui marquait le commencement de son ministère pétrinien : «Priez pour moi, afin que je ne prenne pas la fuite, par peur, devant les loups» ? Dans la parabole évangélique, le mauvais berger ne s'enfuit pas parce qu'il a peur. Il s'enfuit parce que «c'est un mercenaire et les brebis lui importent peu». Par conséquent je crois que la peur que Benoît XVI a confessée était concrète. Et qu'il pensait à des loups très concrets. Je crois aussi que cela explique le choc, le trouble et les vertiges. Lorsque les loups sont déguisés en agneaux ou bien en pasteurs et lorsque leurs pensées ne sont pas imprimées sur papier et disponibles pour une analyse théologique raffinée, par quel moyen peut-on les démasquer ? Comment comprendre à quelles personnes on peut faire confiance, à qui l'on peut confier une partie de l'autorité que l'on détient sur le troupeau du Seigneur ? Voilà pourquoi j'ai l'impression que la phrase «Benoît XVI était conscient du fait que la force nécessaire pour accomplir sa très lourde tâche lui faisait défaut» peut prendre également un sens moins neutre et, peut-être, plus sinistre. La tâche serait très lourde non pas en raison de la multiplicité des engagements extérieurs, certainement fatigants, mais du fait de l'épuisante lutte interne. Tellement épuisante que, ne se sentant plus en mesure de la poursuivre...

"Peut-être une indication est-elle donnée par l'affirmation de Gänswein selon laquelle Benoît XVI a «enrichi» la papauté «par la 'centrale' de sa prière et de sa compassion, placée dans les jardins du Vatican». La compassion (par les temps qui courent, il est bon de le rappeler), n'est pas la miséricorde. En théologie ascétique ou mystique, elle est le fait *de s'unir aux souffrances du Christ crucifié*, chacun s'offrant soi-même pour la

sanctification de son prochain. UN SERVICE DE COMPASSION APPORTÉ PAR LE PAPE DEVIENT NÉCESSAIRE (d'après moi) SEULEMENT LORSQUE L'ÉGLISE SEMBLE VIVRE PERSONNELLEMENT LE VENDREDI SAINT. Lorsqu'il faut faire réentendre les paroles très amères de Jésus en Luc 22, 53 : «C'est votre heure et le règne des ténèbres». Bien entendu, en disant cela, je ne dénonce pas de complots et je ne formule pas d'accusations : l'état d'exception peut très bien être «voulu par le Ciel», étant donné que les ténèbres n'auraient aucun pouvoir sans une permission divine. Et nous savons qu'il existe aussi une mystérieuse nécessité du «mystère d'iniquité» : «Que seulement celui qui le retient soit d'abord écarté» (2 Th 2, 7).

"À plus forte raison, donc, les Antéchrists mineurs et les heures de ténèbres rentreront dans le plan de Dieu. Je ne possède pas, je ne peux pas offrir, de réponses certaines à propos des causes concrètes de la renonciation de Benoît XVI, ni à propos des raisons théologiques ou personnelles qui peuvent l'avoir conduit à se définir comme «pape émérite», et moins encore à propos des plans surnaturels de la Providence. Mais ce qui me semble incontestable, c'est qu'aujourd'hui les Antéchrists sont déchaînés, surtout ceux qui devraient paître le troupeau du Seigneur. Alors, quelle que soit la manière dont c'est arrivé, *notre temps est indiscutablement un temps de compassion*. Il est temps de hâter, par la souffrance chrétienne, l'arme spirituelle la plus puissante qu'il nous soit donné d'employer, le moment où Dieu interviendra, d'une manière qu'il connaît *ab æterno*, afin de rétablir la vérité, le droit et la justice. Kyrie, eleison !" (*fin de citation*)

Cette conférence, avec son commentaire fort inspiré d'un canoniste italien, est vraiment extraordinaire : il est presque transparent que Benoît XVI vit, depuis sa démission, comme s'il était... *le pape souffrant, écartelé, sur la croix de l'Église*.

Benoît XVI est un grand intellectuel. Il faut évidemment décoder ses propos de penseur sur *l'état d'exception* appliqués à son pontificat, les concrétiser (car il est tout-à-fait évident pour moi qu'il s'est servi de Gänswein comme d'un porte-voix pour révéler publiquement sa pensée à toute l'Église, au monde entier). C'est bien facile quand on a compris que l'Église vit la Passion de nos jours ! En fait, le pape Benoît XVI s'est trouvé, au cours de son pontificat, soudain, devant UN MUR INFRANCHISSABLE ENTRE LES EXIGENCES DE LA FOI ET LA CONDUITE DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE ACTUELLE, QU'IL NE POUVAIT PLUS, EN TANT QUE PAPE, ORDONNER À LA FOI. Et c'est pourquoi il a démissionné. Il a pris conscience d'une manière pratique qu'il était devenu impossible aujourd'hui, dans la charge de Vicaire du Christ, de mener l'Église selon les

règles de la Foi, c'est-à-dire qu'il a vécu la "*si grande contradiction*" (He XII, 3) dont parle saint Paul quand il décrit le Christ en croix, il a vécu l'écartèlement de la crucifixion qui l'a paralysé. ET IL S'EST SERVI DE SA DÉMISSION POUR RÉVÉLER CET ÉTAT DE CRUCIFIXION DE L'ÉGLISE AU MONDE ENTIER. C'est pourquoi, on voit son secrétaire particulier non seulement parler de sa démission comme un *état d'exception*, mais faire rejaillir cet état d'exception sur TOUT le pontificat de Benoît XVI : "L'analyse paraît plutôt claire : le pontificat de Benoît XVI devient un «pontificat d'exception» précisément à cause de la renonciation et au moment où celle-ci a lieu".

J'élargirai volontiers, pour ma part, cet "état pontifical d'exception" en le faisant commencer à partir de... Pie VII, le pape du Concordat napoléonien qui introduisit *l'abomination de la désolation dans le Lieu-Saint, dans l'Église, c'est-à-dire qui crucifia, lui le premier pape, l'Église*. C'est à partir de ce moment-là que les règles ordinaires de la Constitution divine de l'Église sautent, que cela "*oblige à suspendre toute l'organisation juridique*", car, pour commencer, le péché, par le Concordat napoléonien, est matériellement rentrée dans l'Église, qui dès lors a été "*faite péché pour notre salut*" (II Cor V, 21) au niveau des Mœurs auxquelles sont inhérentes les choses de la Politique constitutionnelle, pour finir par y rentrer, comblant la mesure, également au niveau de la Foi, un siècle et demi plus tard, à Vatican II. Depuis ce temps-là, nous vivons, et de plus en plus, des "pontificats d'exception", c'est-à-dire entièrement plongés dans l'économie de la Passion, "sous la puissance des ténèbres", dans la "*si grande contradiction*" (He XII, 3). L'abbé Combes, le bouillant confident de Mélanie Calvat dans les dernières années de sa vie, s'était fort bien rendu compte, à son niveau, que le pontificat de Léon XIII sous lequel il vivait était déjà un *Ausnahmepontifikat*, un pontificat d'exception "*qui suspend, d'une certaine manière, les règles ordinaires de fonctionnement du ministère pétrinien*". Il s'en plaignait ainsi, devant Mélanie, fort gênée, et c'était en 1903, l'année même de la mort du pape : "Ses encycliques [de Léon XIII] sont magnifiques, mais il les a constamment démenties dans la pratique ! Les fidèles n'y comprennent plus rien, c'est la bouteille à l'encre. Un évêque ajoute dans son catéchisme un chapitre contre le divorce, le pape le lui fait retrancher pour ne pas déplaire au gouvernement ! Il a attaché la Croix de l'Ordre du Christ sur la poitrine de Bismarck ! Ses nonces s'assoient aux banquets, à la droite des femmes illégitimes de nos ministres ! La politique exige cela ? Dieu lui fera voir en quel état il a mis l'Église par sa savante politique, sa politique à «longue portée», comme il l'a définie" (*Dernières années de Sœur Marie de la Croix, bergère de La Salette, Journal de l'abbé Combe, p. 182*)...

... Est-ce que vous pouvez mieux comprendre, à présent, M. Jean-Baptiste André, à quel point focaliser toute LA PASSION DE L'ÉGLISE *sur un seul pape*, en échafaudant en plus tout un scénario rocambolesque et halluciné sur lui pour qu'il *ne vive pas* la Passion de l'Église (car c'est cela le but du jeu, pour les survivantistes : ils font survivre puis revenir à la face de l'Église un pape "converti", et dans leur esprit, cela signifie qu'il n'épouse pas la matière du péché du monde, comme le Christ en croix "fait péché pour notre salut"...), vous fait prendre une mauvaise piste d'envol, vous empêchant d'épouser la vraie voie mystique pour vivre réellement dans "*l'aujourd'hui de l'Église*" comme disent les modernes ?

On pourrait s'étonner que des papes modernes qui ont été au for externe la cheville ouvrière du mal et de la subversion dans l'Église, puissent tout-à-coup, de coupables, devenir des victimes du mal qu'ils ont pourtant engendré eux-mêmes dans l'Église, de crucificateurs devenir des crucifiés. Et je ne pense pas seulement à Benoît XVI mais à Paul VI, car si le premier a été un expert libéral au concile, le dernier a fait infléchir le débat quant au Décret magistériel sur la Liberté religieuse dans le très-mauvais sens, en donnant raison à ceux qui voulaient qu'on l'appelle *Liberté religieuse*, et non point seulement, et surtout catholiquement, *Tolérance religieuse*, comme le voulaient les membres tradis du concile derrière le *Caetus Internationalis Patrum* et un certain M^{gr} Lefebvre. Je l'ai dit plus haut : nous ne connaissons *rien* de la "conversion" de Paul VI ; par contre, nous en savons beaucoup plus sur celle de Benoît XVI, nous l'avons vu tout-à-l'heure lutter contre la "dictature du relativisme" dans l'Église pour y faire triompher un recentrage de l'humanisme sur Jésus-Christ et sur Lui seul. Ce qu'on peut remarquer en ce qui le concerne, c'est que, bien que condamnant l'effet, c'est-à-dire le relativisme dans l'Église, il n'a toujours pas pris conscience que la cause principale s'en trouve dans la lettre elle-même des textes magistériaux de Vatican II. Benoît XVI semble beaucoup plus "converti" au niveau spirituel qu'au niveau doctrinal.

Il ne faut cependant point s'étonner de voir les *papes coupables* devenir très-réellement des *papes victimes*, qui, Gänswein vient de nous le dire en filigrane quant à Benoît XVI, finissent par s'offrir en holocauste pour le bien de l'Église. Bossuet dit qu'une personne peut à la fois symboliser plusieurs figures, par exemple, à la messe, le Christ est à la fois le sacrificateur et le sacrifié : identiquement, les papes modernes sont acteurs victimes et coupables de la Passion de l'Église. Mais je cite maintenant Bossuet : "Comment l'Église est-elle son corps [du Christ] et *en même temps* son épouse ? Il faut adorer l'économie sacrée avec laquelle le Saint-Esprit nous montre l'unité simple de la vérité, *par la diversité des expressions et des figures*. C'est l'ordre de la créature de ne pouvoir représenter que par la pluralité

ramassée, l'unité immense dont elle est sortie ; ainsi, dans les ressemblances sacrées que le Saint-Esprit nous donne, il faut remarquer en chacune le trait particulier qu'elle porte, pour contempler dans le tout réuni le visage entier de la vérité révélée ; après, il faut passer toutes les figures pour connaître qu'il y a dans la vérité quelque chose de plus intime, que les figures ni unies ni séparées ne nous montrent pas ; et c'est là qu'il se faut perdre dans la profondeur du secret de Dieu, où l'on ne voit plus rien, si ce n'est qu'on ne voit pas les choses comme elles sont. Telle est notre connaissance, tandis que nous sommes conduits par la foi" (*Lettre de Bossuet à une personne de piété*, t. XXXVIII, p. 378, sq., dans l'édition de Versailles). Certes, ici, il s'agit des attributs de Dieu, dont aucuns ne sont mauvais : notre cas est différent car un des rôles joué par nos papes modernes est un rôle mauvais quand l'autre est bon ; mais ce que Bossuet dit permet cependant de mieux comprendre qu'une personne humaine peut parfaitement bien être à la fois coupable et victime.

... Tout un scénario a été monté quant aux *Ausnahmepontifikat* du pape Paul VI et aussi de Jean-Paul 1^{er} relativement à sa mort, mais avouez qu'il y a là, avec Benoît XVI, matière à un sapristi de scénario, non ? Enfin, ne vous laissez pas trop tenter, quand même...



En guise de conclusion générale, je ferai juste quelques réflexions seulement, les fortes leçons dans ce qui précède sont amplement suffisantes, il me semble, pour clore le débat définitivement.

Négativement, la thèse de "la survie de Paul VI" est une variante pseudo-prophétique de *sédévacantisme*. En effet, l'adepte de ladite thèse ne reconnaît pas la légitimité de Paul VI après 1976, ni celle des papes suivant cette date, les Jean-Paul 1^{er}, Jean-Paul II, Benoît XVI et François, que l'Église Universelle reconnaît cependant infailliblement : en se préférant lui-même à l'Église Universelle, il fait donc profession de sédévacantisme. Le sédévacantisme est évidemment une doctrine hérétique et schismatique, ou schismatique et hérétique, comme on veut, c'est de toutes façons aussi grave. Il sépare *formellement* de l'Église, et celui qui le professerait en toute connaissance de cause serait en état de péché mortel en direction de l'enfer éternel, se mettant de lui-même hors de l'Église du Christ, *anathème*. Le sédévacantisme nie en effet hérétiquement un fait dogmatique doté de l'infaillibilité, à savoir l'acceptation pacifique ecclésiale universelle de la

personne actuelle du pape, ayant valeur de règle prochaine de la Légitimité pontificale, posée de droit divin par la majorité canonique des cardinaux, dite acceptation ayant été dûment actuée sur tous les papes suivant cette date de 1976 que les adeptes de la thèse veulent retenir, à savoir : implicitement pour le Paul VI d'après 1976, et explicitement pour tous les papes suivants, comme je l'ai bien rappelé en première partie de ce courrier.

Contre cette thèse sédévacantiste formellement hérétique, qui séduit avec prédilection les esprits à la fois orgueilleux et primaires obtus (les deux vont souvent de pair...), méditons le très-bel exemple de Foi donné actuellement par le cardinal chinois Joseph Zen. Tout le monde sait qu'il mène actuellement un combat édifiant contre la trahison odieuse du Vatican (pape François en tête, suivi dans la foulée par le cardinal secrétaire d'État Parolin), qui ose livrer pieds et mains liés l'église clandestine catholique en Chine ayant souffert depuis des décennies le martyre sous le maoïsme, à l'État chinois, toujours communiste, osant mettre sur pied d'égalité ladite église clandestine et la pseudo-église patriotique inféodée à l'État, érigée par les maoïstes pour contrôler les croyants. Nous sommes d'ailleurs là tout-à-fait dans le cas de figure de l'église catholique française souffrant sous la Révolution, face à la pseudo-église constitutionnelle civile à la botte des révolutionnaires et condamnée par le pape Pie VI. Le cardinal Zen donc, dont on sait par ailleurs, soit dit en passant, qu'il est très-bienveillant envers la Liturgie traditionnelle, ce qui ne gêne rien, qu'on pourrait presque appeler "*le Mgr Lefebvre chinois*" face à cette trahison ignoble, va jusqu'à demander aux catholiques de Chine de ne pas, s'il était signé, suivre l'accord concordataire qui ne se profile que trop dans un futur proche entre le Saint-Siège et la Chine, quand bien même il sait que le pape François soutient cet accord.

MAIS notons bien son attitude très-équilibrée, identique à celle de Mgr Lefebvre : il n'en déduit pas pour autant qu'il faille dénier la légitimité au pape François. Il a une formule vraiment admirable, digne d'un saint, pour le dire : "*Quand un enfant reçoit une fessée par sa mère, loin de s'en éloigner, il se colle à elle, s'agrippe en pleurant à ses jupes*".

L'espèce de concordat que François va sûrement signer prochainement avec la Chine est ignoble, odieux, révoltant, il *crucifie* sans vergogne l'Église en Chine ? C'est plus que sûr. Mais en vérité, que fait-il donc de pire que Pie VII, premier pape signant en 1801 ce genre de concordat avec un État français aussi constitutionnellement athée que l'est l'actuel État chinois ? Absolument aussi anti-catholique ? Quelle aurait été votre réaction si vous aviez été Chouan de voir le pape Pie VII passer un accord avec l'ennemi de la Foi et de la Politique très-chrétienne, qui n'avait absolument aucune intention de se convertir, bien au contraire, et surtout

pas politiquement ? Peut-être auriez-vous dit ce que Joseph de Maistre, à l'époque, écrira en colère à un ami : *"Si mon père m'avait trahi comme le pape vient de le faire, je souhaiterai sa mort"*. François continue Pie, ne fait rien d'autre que continuer Pie. Il pactise avec un État lui aussi athée. Cela fait deux siècles que la petite comédie dure, peu ou prou selon les papes : il est vraiment étrange que certains catholiques, de préférence tradis, ne s'en soient rendus compte qu'avec les papes de Vatican II...! Car s'il faut voir une preuve que François n'est pas pape à cause de ce genre de concordat avec le mal, alors, bien sûr, il faut, en toute logique, en dire autant de Pie VII. On voit donc que la solution n'est pas là, elle n'est pas sédévacantiste...

Les papes post-concordataires sont tous papes, de Pie VII à François, *mais ils ne le sont plus de la même manière*, comme le dit si bien M^{gr} Gänswein dans sa conférence, quant au pontificat de Benoît XVI sur lequel il s'est focalisé (à tort cependant, car il n'est pas le seul pape à vivre et mourir LA PASSION DE L'ÉGLISE), le qualifiant de *"situation nouvelle, comme une sorte d'état d'exception voulu par le Ciel"*. C'est-à-dire que ces pontificats modernes sont sous l'économie de la Passion dans laquelle cesdits actes concordataires avec le mal plongent l'Église, ils sont des papes *"faits péché pour notre salut"*, et leurs pontificats marqués par la *"si grande contradiction"* ne sont plus que des *Ausnahmepontifikat*, on pourrait presque dire : des pontificats... hors-la-loi.

Pour ne pas avoir à vivre cette Passion de l'Église et de la Papauté, on peut certes s'inventer, comme le fait l'adepte de "la survie de Paul VI", un pape redevenu "tout blanc" (Paul VI "converti"), qui survit mystérieusement, avec comme but profond de s'autoriser par-là à dénier la légitimité aux papes vivant et faisant vivre à l'Église sa Passion propre et personnelle, pendant qu'il survit. Mais il est bien facile de comprendre que faire cela, c'est refuser ce que la Providence divine ordonne pour l'Épouse du Christ, à savoir LA PASSION DE L'ÉGLISE, c'est "vouloir faire la Volonté de Dieu contre la Volonté de Dieu", c'est, en définitive, oser se rebeller et dire, au rebours du Christ : *"Père, que ce Calice s'éloigne de moi, et cela se peut, car non pas ta Volonté, Père, mais la mienne"*. Or, que les adeptes de "la survie de Paul VI" méditent bien ceci : refuser la Passion, c'est rejeter son propre salut. C'est pourquoi saint Pierre fut repris par le Christ plus durement encore que les Pharisiens, quand il osa Lui reprocher d'annoncer sa Passion.

Positivement, je m'en voudrais cependant de terminer sans redire que la thèse de "la survie de Paul VI", quand bien même elle est archi-fausse et rejette LA PASSION DE L'ÉGLISE, n'en a pas moins le fort grand mérite, que ne possède aucune autre thèse tradi en présence dans le Tradiland, *de véhiculer contradictoirement une idée de la Passion*, ce qui est donc très-proche de la vérité ecclésiale de notre temps. C'est la seule et unique thèse tradi en

effet qui fait vivre *une passion* à un pape, Paul VI en l'occurrence ; selon la thèse, ce pape est complètement circonvenu par les forces du mal, vivant, comme le Christ dans le Couronnement d'épines, une *kénose*, un anéantissement mystique, une véritable crucifixion morale de son être. Par là, et ce fut mon cheminement comme je l'ai déjà dit, la thèse de "la survie de Paul VI" peut tout-à-fait mener à la vérité ecclésiale de notre temps, à savoir que l'Église vit la Passion du Christ.

De ce point de vue-là, la thèse de "la survie de Paul VI" est donc une *parabole* de LA PASSION DE L'ÉGLISE.

Je mets ici résolument le point final.

Bonne lecture, M. Jean-Baptiste André ! Que Dieu et sa sainte Mère vous soient en aide pour faire votre nécessaire chemin de conversion !

*En la grande fête de
la Nativité de Notre-Dame,
Ce 8 Septembre 2016.
Vincent Morlier,
Écrivain catholique.*